



Colloque International

La politique de développement durable au Maghreb, un gouvernement néolibéral des ressources naturelles ?

Organisé par

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines- UM5 de Rabat
Laboratoire Ingénierie du Tourisme Patrimoine et Développement durable
des Territoires (LITOPAD)
Centre Jacques Berque (CJB)
Institut de Recherche et Développement (IRD)
Nederlands Instituut Marokko (NIMAR)
Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAUI)

Rabat 5 et 6 Octobre 2023

Argumentaire

Les politiques publiques dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, des mines et des forêts, se teintent de nouvelles couleurs. Au nom de la croissance durable, ces politiques adoptent le discours sur la protection de l'environnement sans renoncer au principe de la productivité et de l'intensification de l'exploitation. C'est comme si l'atténuation de la dégradation et la renouvelabilité des ressources se limitaient à une question de technique et/ou de méthode, sans questionner le système capitaliste englobant. Partant de ce constat, ce colloque international propose de documenter ces paradoxes caractéristiques des politiques publiques relatives à des secteurs productifs tributaires de la mobilisation des ressources naturelles, en axant l'étude sur des secteurs emblématiques – maritime, agricole, forestier, minier – dont le développement affecte des écosystèmes et vulnérabilise des sociétés locales en perte de maîtrise des ressources de leurs territoires.

En ce qui concerne le secteur maritime, la mise en place des politiques d'économie bleue, est encore largement guidée par une expansion spatiale et une croissance de la production en milieu marin. Ces politiques s'incarnent par différentes facettes, la création et l'extension de zones portuaires, susceptibles de transformer les écosystèmes par les changements induits au niveau des flux sédimentaires, mais également par l'augmentation du transport et de la navigation maritime, aux effets contrastés sur les sociétés littorales (impacts des pollutions non maîtrisées, rétrécissement des zones de pêche littorales...). Du côté du secteur de la pêche, ces politiques font également l'objet de débats. Les méthodes de pêche responsable se développent avec parcimonie dans les différents segments du secteur et n'empêchent pas l'érosion du nombre de stocks de poisson, contribuant à produire des inégalités dans l'accès aux ressources (entre pêcheurs artisanaux et industriels/ côtiers ou plus lointains...). De même, les mesures de création d'aires marines protégées sont encore loin de contribuer à une augmentation des ressources, et à une conservation de l'écosystème, et stimulent des concurrences entre acteurs de la pêche. Les politiques de labellisation liées aux pratiques durables sont encore balbutiantes et peuvent tendre vers de nouveaux conflits territoriaux sur les zones littorales selon les formes d'aménagement choisies par l'administration et les capacités de certains acteurs à s'y conformer.

Pour le secteur agricole, les mesures de gestion durable des ressources révèlent également des ambiguïtés en termes d'exploitation durable et d'équité. Le développement du goutte à goutte dans l'agriculture conduit de fait à des cultures arboricoles plus consommatrices d'eau et induisent également des inégalités entre exploitants étant donné les coûts d'équipement et l'accès à l'eau qui s'amenuise. Des inégalités susceptibles d'être renforcées avec la probable augmentation des tarifs et des coûts des intrants. Les orientations du développement agricole vont dans le sens d'une substitution du modèle extensif basé sur le binôme céréaliculture-élevage ou polyculture-élevage par des modèles d'exploitation intensive, dont la production est tournée vers l'exportation. Or, les formes extensives, adaptées à la rareté des ressources et à la préservation de l'écosystème, sont à l'origine de la résilience des sociétés rurales dans des territoires pourtant vulnérables. Dans un contexte marqué par les incertitudes du climat

et du marché, la question est de savoir quelle est la durabilité du modèle agricole intensif. La mise en conformité d'un modèle agricole avec les prescriptions de l'économie néolibérale, interroge la façon dont les petites paysanneries peuvent continuer à produire selon des pratiques ayant démontré leur efficacité économique et environnementale ? Il s'agit de saisir comment rendre viable et développer une agroécologie, encore à faible empreinte foncière dans un environnement où se déversent de nombreux pesticides aux effets destructeurs sur les écosystèmes.

Après l'abrogation des textes produits durant la période coloniale, le secteur minier et pétrolier a connu à son tour un développement soutenu compte tenu de l'engagement des pouvoirs publics et des opérateurs privés pour intensifier l'exploitation. Les stratégies gouvernementales en la matière visent au moins en principe à dynamiser le chiffre d'affaires et doubler le nombre actuel d'emplois directs. Dans les différents pays du Maghreb, en l'occurrence l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, elles confèrent aux compagnies minières des marges de manœuvre pour explorer de grandes surfaces composées essentiellement par des parcours pastoraux ou terrains domaniaux, tout en exploitant d'autres ressources connexes à l'industrie minière telles que les eaux souterraines et les carrières de sable. Outre les nouvelles incitations à l'investissement minier, une attention est accordée à la préservation de la santé publique et de l'environnement, notamment par le biais des études d'impact. Cette politique vise à moderniser la législation minière pour accompagner les ambitions des opérateurs miniers et investisseurs étrangers. D'un pays à l'autre, des dilemmes existent dans la réalisation des études d'impact sur l'environnement et l'obtention de l'acceptabilité environnementale dans les délais fixés lors de la demande d'une licence d'exploitation. Nous serons amenés à étudier la manière dont les dispositifs en structuration résorbent des tensions avec l'instauration d'un climat de confiance avec les communautés rurales des zones minières, avec les mesures de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) destinées aux associations locales. Différentes questions seront abordées : le brouillage des frontières entre le public, le privé et la société civile, la subjectivation politique des sujets riverains porteurs de projets relatifs à l'entrepreneuriat, l'adaptation des labels et des modèles au contexte local, la recomposition/la décomposition des arènes des pouvoirs locaux où les compagnies minières et pétrolières opèrent en tant que nouveaux agents sociaux du développement.

Héritières de code forestier colonial, l'action publique forestière actuelle dans les pays du Maghreb, s'inscrit dans le double registre, de la protection et de la valorisation économique. Les politiques forestières puisent leur logique d'intervention dans les dispositifs importés qui impliquent des stratégies de conservation et d'exploitation peu conformes avec les pratiques des populations locales souvent considérées responsables des dégradations des forêts. Ces politiques privilégient une double approche techniciste et administrative qui s'appuie sur un cadre normatif de régulation. Des plans de gestion sont établis et imposent les règles d'utilisation que les forestiers sont chargés d'appliquer. D'aucuns considèrent que si cette gestion a montré son efficacité économique, notamment au niveau des filières bois et autres produits, ses résultats sont plutôt mitigés sur le plan de la protection environnementale et du

développement social. Alors que les ressources forestières sont ouvertes à l'investissement privé, la pauvreté des populations forestières s'amplifie. Les nouvelles tendances de la conservation de la biodiversité et de l'état d'équilibre écologique des forêts imposent une révision des modes de gestion censés impliquer les populations locales, et de considérer le développement rural des espaces péristreux comme une obligation pas seulement morale, mais indispensable pour garantir la réussite de la conservation. Au Maroc, par exemple, l'unité du terroir de douar a été retenue comme entité spatiale pour concrétiser les interventions de développement et de lutte contre la pauvreté. Cette dimension territoriale du développement forestier et rural impose des innovations en termes de gouvernance dans la mesure où d'autres départements ministériels sont impliqués, notamment de l'intérieur, de l'agriculture et du tourisme, en plus de la société civile et des opérateurs privés, y compris dans les aires protégées, les parcs et/ou les réserves de biosphère. Nous analyserons comment ces recompositions des politiques de conservation atténuent ou perpétuent des inégalités d'accès aux ressources forestières.

L'idée phare de cette réflexion est de produire une analyse des contradictions des politiques de développement durable en confrontant les discours sur la durabilité des perspectives économiques dans les secteurs primaires ou industriels et les contraintes de conservation des ressources. Cette analyse de la construction sociale de la rareté, aggravée par les dérèglements climatiques, mettra au jour les inégalités qui en découlent. Derrière la coloration des objectifs de développement durable, se jouent non seulement des enjeux de conservation de la biodiversité et des ressources, gage de reproduction sociale à long terme des communautés, mais également la distribution équitable ou non des ressources ou des revenus qui leur sont associés. Une démarche de *political ecology*, articulant examen de la construction sociale des inégalités et analyse des effets matériels des politiques sur les ressources et les écosystèmes, conduit à s'intéresser aux dynamiques de ces politiques. Il s'agit bien de saisir les accaparements de ressources qui se cachent derrière les narratifs de production verte ou bleue, ou de responsabilité sociale et environnementale, à partir d'études empiriques de la mise en œuvre concrète des nouvelles politiques de développement durable. En plus de l'analyse des effets matériels et sociaux de ce renouvellement des politiques de croissance, l'attention se porte sur les transformations des formes de gouvernement qu'elles suscitent. Au-delà de la distribution des ressources, il est crucial d'être attentif aux rapports d'acteurs et à leurs relations de pouvoir. Cette analyse cherche également à apprécier les reconfigurations des pouvoirs entre Etat et société, à partir des changements institutionnels, mais également des nouvelles régulations public/privé résultant de ces transformations. Nous accorderons également une attention particulière aux nouveaux collectifs et nouvelles pratiques pouvant naître aux marges de ces recompositions politiques.

Nous nous appuyerons sur les approches multiscalaires pour rendre compte de la circulation des normes internationales liées aux politiques de développement durables en analysant les *policy transfer* au sein des institutions publiques ainsi que les régulations marchandes promues par ces politiques. Nous serons ainsi en mesure de questionner les trajectoires des

politiques publiques nationales et les acteurs de l'action publique pour identifier les recompositions politiques à l'œuvre à ce niveau et leurs ancrages et légitimités locales, ou les contestations de ces processus par les populations soumises à ces changements.

En outre, le champ matériel des effets de ces politiques en termes de trajectoires de ressources et d'écosystème et les problèmes qu'elles posent en termes de justice environnementale sont à considérer. Un ancrage plus localisé permettra de mettre en évidence les effets d'équité issus des changements d'accès et de la jouissance des environnements, à partir de la dynamique des écosystèmes et des ressources induites par ces politiques

Nous convoquerons ainsi les champs principaux des sciences techniques et société, de la sociologie des sciences et de l'action publique, de l'anthropologie des savoirs et du politique, de la géographie politique, ou de l'économie politique pour ne cibler que quelques domaines privilégiés.

Des communications comparatistes avec d'autres sites que les pays du Maghreb sont les bienvenues. Nous encourageons également des doctorants à répondre à cet appel.

Les propositions basées sur un résumé d'une à deux pages sont à envoyer à m.benidir@inau.ac.ma, m.aderghal@gmail.com, tarik.dahou@ird.fr avant le 10 Juin 2023 et les textes des communications sélectionnées seront attendues pour début Septembre 2023.

Bibliographie indicative

Aderghal M et Romagny B., 2017, « Les terres collectives (au Maroc) », *in*, M. Cornu, F. Orsy, J. Rochfield (eds.), *Dictionnaire des biens communs*, Paris: PUF, (Quadrige), pp. 1145-1147.

Aderghal M, et Simenel R., 2016, « Terroirs au Maroc à l'épreuve de la construction sociopolitique des territoires dans la durée », *in*, M. Berriane et G. Michon (eds.) *Les Terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? Une expérience marocaine*, Université Mohammed V de Rabat-IRD, pp. 51-68.

Agrawal A., 2005, *Environmentality: Technologies of Government and the Making of Subjects*, Duke University Press, 344 p.

Benidir M., 2014, « Biodiversité et biopolitique. Conflit pastoral autour d'un nouvel *agdal* sur le versant sud du Haut Atlas (Maroc) », *in* Breda C., Chaplier M., Hermesse J. et Piccoli E. (éds.), *Terres (dés)humanisées : ressources et climat*, Coll. Investigations d'Anthropologie Prospective, 10, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan : 343-368.

Benidir M., 2021, « Résister dans des échelles imbriquées. Les notables et les militants contre la Société Métallurgique d'Imiter dans le sud-est du Maroc », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 284(1) : 349-381

Camau M. et Massardier G. (dir.), 2009, *Démocraties et autoritarismes : fragmentation et hybridation des régimes*, Paris: Karthala, Coll. Science politique comparative, 372 p.

Dahou T. & Chalfin B., 2019, "Governing Africa's Seas in the Neoliberal Era", in nic cheeseman. *Oxford Encyclopedia of African Politics.*, Oxford University Press, DOI : [10.1093/acrefore/9780190228637.013.904](https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190228637.013.904)

Dahou T., 2018, *Gouverner la mer en Algérie. Politique en eaux troubles*. Paris : Karthala, Coll. Terrains du Siècle, 284 p.

Dahou T., Elloumi M. et Molle F (dir.), 2013, « Appropriations et conflits autour des régimes d'accès aux ressources renouvelables. Introduction », *Études rurales*, vol. 192, no. 2, pp. 9-23.

Deldrève, V., Lewis, N., Moreau, S., & Reynolds, K., 2019, « Les nouveaux chantiers de la justice environnementale », *Vertigo, la revue électronique en sciences de l'environnement*, 19 (1), <https://doi.org/10.4000/vertigo.24863>

Fairhead, J., M. Leach, and I. Scoones, 2012, "Green Grabbing: A new appropriation of nature?", *Journal of Peasant Studies* 39(2):237-261.

Ferguson J., 1994, *The Anti-Politics Machine: Development, Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, University of Minnesota Press, 320 p.

Foucault M., 2004, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979)*, Paris: Gallimard-Le seuil, 368 p.

Gautier D. et Benjaminsen T. A. (dir.), *L'approche Political Ecology: Pouvoir, savoir, environnement*, Quae, Coll. Update Sciences & technologie, 218 p.

Larrère, C., 2017, *Les inégalités environnementales*, Paris: PUF-Vie des idées, 104 p.

Lascoumes P., 1994, *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris: La Découverte, 317 p.

Leclerc-Olive M. (dir.), *Anthropologie des prédatons foncières. Entreprises minières et pouvoirs locaux*, Paris : Éditions des archives contemporaines, 167 p.

Li T. M., 2020, *Agir pour les autres. Gouvernamentalité, développement et pratique du politique*, préface de Pierre-Yves Le Meur, traduction de Fadhila Le Meur et Pierre-Yves Le Meur, Paris: Karthala-APAD (« Hommes et sociétés »), 348 p.

Lowe C., 2006, *Wild profusion. Biodiversity Conservation in an Indonesian Archipelago*, Princeton & Oxford : Princeton University Press, 196 p.

Mayaux P.-L. et Rousseau M., 2021, « Extraire la ressource, s'extraire du conflit. Réguler la surexploitation des mines et des eaux souterraines au Maroc », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 28(3-4).

Molle, F. et Tanouti, O., 2017, « La micro-irrigation et les ressources en eau au Maroc: un coûteux malentendu », *Alternatives Rurales*, <https://alternatives-rurales.org/wp-content/uploads/Numero5/AltRur5EssorMicroIrrigationMarocPourImp.pdf>

Molle, F., 2017, "Conflicting Policies: Agricultural Intensification vs. Water Conservation in Morocco", G-EAU Working Paper/Rapport de Recherche No.1. Montpellier, France. <http://www.g-eau.net/>

Peet R. & Watts M. (Eds), 2004, *Liberation ecologies. Environment, Development and Social Movements*, London: Routledge, 464 p.

Robbins P., 2019, *Political Ecology. A critical introduction*, John Wiley & Sons Ltd (2nd edition), Critical Introductions to Geography, 304 p.

Romagny B., Aderghal M., Auclair L., Ilbert H., Lemeilleur S., 2018, « Communs en crise. Agdals, terres collectives, forêts et terroirs au Maroc », *Revue internationale des études du développement*, 233(1) : 53-73.

Zimerer K.S. & Bassett T.J. (Eds), 2003, *Political Ecology: An Integrative Approach to Geography and Environment-Development Studies*, Guilford Press, 310 p.

Comité d'organisation :

Aderghal Mohammed (FLSH UM5 de Rabat),

Benidir Mohammed (INAU)

Buskens Leon (NIMAR-Rabat)

Cohen Anouk (CJB-Rabat)

Dahou Tarik (Paloc-IRD-Paris)

Comité scientifique :

Mohamed Aderghal (Université Mohammed V de Rabat),

Mohammed Benidir (INAU-Rabat),

Tarik Dahou (Palloc, IRD-Paris),

Mohamed Berriane (Université Mohammed V de Rabat),

Annok Cohen (CJB-Rabat),

Mohamed Elloumi (INRAT-Tunis),

Ali Hanafi (Université de la Manouba-Tunis),
Tarik Harroud (INAU-Rabat),
Abdellah Laouina (Université Mohammed V de Rabat),
Mohamed Naciri ((Université Mohammed V de Rabat),
Bruno Romagny (LPED,IRD Aix - Marseille Université),
Mohamed Sabir (ENFI-Salé).

Programme

Jeudi 5 octobre	
8h30-9h	Inscription des participants
9h-9h30	Ouverture du colloque
9h-9h20	- U M 5 / FLSH - CJB - NIMAR - INAU - IRD
9h20-9h30	Introduction scientifique du colloque
1ère séance	
9h30-13h30	<u>Axe 1</u>
	Modèle agricole néolibéral et transformations foncières Modérateur Mohammed Aderghal (FLSH-UM5 de Rabat)
9h30-10h	Les extensions sur des terres collectives dans les oasis au Maroc. Incidences des politiques publiques agricoles et foncières sur les modes d'exploitation des ressources. <i>Hassan Er rayhany, Zakaria Kadiri (Université Hassan II de Casablanca)</i>
10h-10h30	L'évolution des statuts, usages et représentations des terres collectives des Aït Todght, témoin d'une dynamique de néo-libéralisation de l'agriculture durable au Maroc ? <i>Amélie Smith (ISTOM)</i>
10h30-11h	Pause café
11h-11h30	Les nouveaux fronts collectifs de l'arganiculture : planter des arganiers sur des terrains privés pour réaffirmer des droits fonciers historiques face aux éleveurs transhumants. David Goeury (Sorbonne Université)
11h30-12h	النظام الرعوي في أزغار زيان بين الاستمرارية والتحول (الهضبة الوسطى). <i>Abdellah El Hajoui (EST-Khénifra, Université Sultan My Slimane Béni Mellal)</i>
12h-12h30	Les terres de parcours au Sud-Ouest du Maroc. Un conflit tribal autour d'un projet pastoral. <i>Meriem El Yamani, Zakaria Kadiri, Fadma Aït-Mous (Université Hassan II Casablanca)</i>
12h30-13h	Feminism and neoliberalism. Women farmers rewriting a gendered land tenure reform in Sidi Kacem. <i>Souad Eddouada (Université Ibn Tofail de Kenitra)</i>
13h-13h30	Discussion

13h30-14h30	Pause déjeuner
2ème séance	
14h30-18h	<u>Axe 2</u>
Nouveaux usages et politiques d'accès aux ressources hydriques Modérateur Tarik Dahou (UMR Paloc-IRD)	
14h30-15h	La pastèque de Zagora : commun et enjeu multi acteur autour de la surexploitation des ressources en eau souterraine. <i>Zakaria Kadiri (Université Hassan II de Casablanca), Hind Ftouhi (INAU), Lisa Bossenbroek (IES Rhineland-Palatinate Technical University), Marcel Kuper (CIRAD)</i>
15h-15h30	Une agriculture d'investissement face à une vulnérabilité des ressources en eau dans les bassins Toudgha et M'goun. <i>Said Samlali (Université Mohammed V de Rabat) et Lahcen Azougarh (Université Ibn Tofail de Kenitra)</i>
15h30-16h	Les eaux non conventionnelles en Algérie et en Tunisie : une approche critique des transitions environnementales. <i>Chloé Nicolas-Artero (Politecnico di milano) et Jampel Dell'Angelo (Université d'Amsterdam)</i>
16h-16h20	Pause café
16h20-16h50	Les contradictions de la politique libérale face à la rareté des ressources en eau en Tunisie. <i>Mustapha Jouili (FSEG Nabeul) & Mohamed Elloumi (INAT-Tunisie)</i>
16h50-17h20	Achieving Justice in the Water Energy Food Nexus: A case study of the horticulture sector in Souss Massa, Morocco. <i>Dieneke Geertsema (Leiden University)</i>
17h20-17h50	La télédétection à l'appui de solutions pour réduire les écarts de productivité de l'eau en agriculture. <i>Hans van der Kwast (IHE Delft Institute for Water Education)</i>
17h50 - 18h10	Discussion
Vendredi 6 octobre	
3ème séance	
9h30 -13h	Axe 3
Inégalités environnementales et jeux d'acteurs Modérateur Mohammed Benidir (INAU-Rabat)	

9h30-10h	Expansion extractiviste saharienne : l'exploitation de l'or en Mauritanie. <i>Laurent Gagnol (Université d'Artois)</i>
10h -10h30	Gouverner les débordements de l'industrie de transformation des phosphates en Tunisie ? Un regard sur les répercussions de 2011 depuis les régions de Gabès et Sfax. <i>Diane robert (Université Paris 1)</i>
10h30-11h	Entre capitalisme de loisirs et narratif green. Vers une political ecology des activités de pleine nature (Maroc, Sénégal). <i>Thomas Fouquet (CNRS)</i>
11h-11h20	Pause café
11h20-11h50	Déconstruire la gouvernance de la mer en Tunisie : regards des pêcheurs du nord sur une régulation en crise. <i>Racha Sallemi (Université de la Manouba Tunis)</i>
11h50-12h20	Politiques Agricoles à l'épreuve du Développement Durable en Tunisie : Contradictions et jeu de pouvoir entre Etat et paysannerie. <i>Hedi Riahi (Université de la Manouba Tunis)</i>
12h20-12h50	Influences des politiques agricoles sur la gestion de l'agrobiodiversité : quels enjeux pour la résilience des foyers agropastoraux de la province de Larache (Maroc) face aux changements globaux ? <i>Oceane Cobelli (Université de Montpellier UMR Sens)</i>
12h50-13h20	Discussion
13h20-14h30	Pause déjeuner
4^{ème} séance	
14h30-17h50	Axe 4
Les Zones sous pression urbaine. Quelle politique de développement durable : Modérateur Leon Buskens	
14h30-15h	Emprise foncière sur les rivages et menaces sur les zones côtières <i>Abdellah Laouina (Université Mohamed V de Rabat).</i>
15h-15h30	La planification urbaine face aux interprétations discordantes de l'espace. Cas du conflit entre les politiques sectorielles de l'urbanisme et de l'agriculture au Maroc.

	<i>Abdelwahed El Idrissi (INAU)</i>
15h30-16h	Le concept de territoire ville port comme base pour une économie bleue. <i>Carola Hein (Delft University).</i>
16h-16h30	Aborder les politiques de développement urbain et durable à travers les animaux d'élevage dans les villes marocaines et indiennes. <i>Noé Parot (Université de Lyon)</i>
16h30-16h50	Pause café
16h50-17h20	Développement durable au Maroc : des synergies entre immobilier et TIC. <i>Yassine El Omari (INAU)</i>
17h20-17h50	Discussion
17h50-18h10	Synthèse et clôture du colloque

Résumés

Axe 1 : Modèle agricole néolibéral et transformations foncières

Modérateur : Mohammed ADERGHAL (FLSH- UM5 de Rabat)

Les extensions sur des terres collectives dans les oasis au Maroc. Incidences des politiques publiques agricoles et foncières sur les modes d'exploitation des ressources

Hassan ER RAYHANY (Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock, Université Hassan II Casablanca)

Zakaria KADIRI (Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock, Université Hassan II Casablanca)

Mise en contexte :

Au cours des deux dernières décennies, les politiques publiques agricoles et foncières ont connu une dynamique remarquable au Maroc, dans la mesure où les différents programmes lancés par l'État, notamment dans le secteur agricole, se présentent comme un horizon attractif pour attirer la ferveur des investisseurs. Particulièrement, le Plan Maroc Vert puis Génération Green, les deux politiques qui structurent la stratégie agricole depuis 2008, se sont basées sur un important dispositif de subventions et d'appui dans le cadre du Fonds de Développement Agricole (FDA) pour répondre à des objectifs de productivités, d'export et globalement d'une économie de marché. Ce déploiement ne s'est pas fait sans susciter un acteur clé du néolibéralisme : des investisseurs qui se substituent à l'État. Dès 2008, on assiste à une libéralisation des terres étatiques sous forme de partenariats public-privé. En 2019, de nouvelles lois sont promulguées afin de permettre le même processus sur les terres collectives, historiquement exploitées par des communautés tribales (Kadiri et Er rayhany, 2019) et un dispositif est en cours de déploiement pour permettre des avantages à l'investissement agricole.

Incidence sociale des politiques publiques :

Cette proposition de communication se veut une contribution aux débats sur les dynamiques actuelles portant sur le foncier agricole. Nous nous intéresserons en particulier au cas des terres collectives dans les espaces oasiens au Maroc où l'Etat a déployé un contrat programme avec l'interprofession en vue de l'intensification du palmier dattier, notamment sur terres collectives en extension¹. Nous baserons sur une enquête auprès de 50 agriculteurs et des observations conduites entre 2019 et 2023 dans le Sud Est du Maroc dans la vallée de Toudgha et dans la plaine de Fayja.

Nous dévoilerons comment la multiplicité des profils des agriculteurs nous renseigne sur la répartition de leurs moyens et ressources (financières, relationnelles, cognitives...), entraînant

¹ Extension des palmeraies : extension renvoie aux parcelles de terres qui ont émergé de manière significative au cours des dernières décennies aux bords des oasis traditionnelles et en dehors de sa verdure. Anciennement étaient des terres de parcours, aujourd'hui connaissent l'émergence de nouvelles vocations, elles servent au logement, à l'élevage et à des activités agricoles variées.

pratiquement une diversité en termes d'exploitations agricoles (Er rayhany, H. et al 2022), et provoque par conséquent l'émergence d'une nouvelle forme d'inégalité d'accès à la terre accompagnée en contrepartie d'une surexploitation des ressources naturelles.

Dans la présente communication, nous tâchons de mettre en lumière les différentes politiques publiques agricoles et foncières mises en vigueur au Maroc au cours des deux dernières décennies. Nous mettrons en exergue les incidences sociales provoquées par les dites politiques, en termes de disparités comme « effets pervers » visiblement observées sur le terrain (Raymond Boudon, 1977). Nous allons aiguiller vers certaines articulations factuelles, telle que l'inégalité d'accès aux ressources naturelles et les différents aspects de leur surexploitation, en mettant l'accent sur les préoccupations qui ont commencé de surgir progressivement parmi les exploitants, notamment les locaux, quant à l'avenir de leurs ressources naturelles (Lisa Bossenbroek et al. 2023), ce qui les incite à s'organiser, afin de repousser les dégradations des ressources en fixant des règles, visant la préservation et donc la durabilité de leur exploitation.

Dans cette communication je focalise mes analyses sur les incidences sociales non intentionnelles des politiques publiques intentionnelles. Ce travail s'inscrit dans la perspective du Raymond Boudon à travers le concept des effets pervers (R. Boudon, 1977), En effet, les incidences sociales qui accompagnent les objectifs qui avaient été dessinés au préalable, sont l'agrégation des comportements individuels, et donc, difficiles à les anticiper et les contrôler à l'avance, afin qu'il puisse développer une stratégie pour les éviter.

Références :

Bensaad A., AbaabA., Bourbouze A., Elloumi M., Jouve A-M., &Sghaier M., 2010. La privatisation des terres collectives dans les régions arides tunisiennes : contraintes socio-économiques et impact sur l'environnement. Cas de la région de Tatatouine, Sud tunisien in AFD - Comité foncier et développement. Mars 2010.

Bessaoud. O, 2013. La question foncière au Maghreb : La longue marche vers la privatisation. Les cahiers du CREAD n°13, pp 17-44.

Bossenbroek, L.;Ftouhi, H.; Kadiri, Z. and Kuper, M. 2023. Watermelons in the desert in Morocco:Strugglesaround a groundwatercommons-in-the-making. Water Alternatives 16(1): 87-10

Er rayhany, H.; Kadiri, Z.; Ait Mous, F. and Bossenbroek, L. 2022. Pluralizing the oasis extensions:Heterogeneousfarming profiles and practices in Toudgha (Morocco). New Medit A Mediterranean Journal of Economics, Agriculture and Environment5: 159-174. DOI: 10.30682/nm2205m.

Er-rayhany H., (2020). Dynamiques des extensions oasiennes. Cas de l'oasis de Toudgha (Sud-est du Maroc). Mémoire de Master en sociologie, Université Hassan II Casablanca, 98 pages.

Mahdi M., (2020), « Incidences de l'investissement foncier agricole sur les sociétés rurales - A propos de « la classe moyenne agricole ». Article publié sur Academia.edu.

Kadiri, Z. and Er rayhany, H. 2019. La politique foncière de privatisation des terres collectives à l'épreuve des réalités d'appropriations et des conflits. *Alternatives Rurales* 7: 111-29.

L'évolution des statuts, usages et représentations des terres collectives des Aït Todght, témoin d'une dynamique de néo-libéralisation de l'agriculture durable au Maroc ?
Amélie SMITH (ISTOM, Angers & CLERSE Université de Lille), **Pierre ALARY** (CLERSE, Université de Lille), **Benoît LALLAU** (Sciences Po Lille), **Olivier PETI** (Université d'Artois)

Les « Alh Todgha », c'est-à-dire littéralement les habitants de la vallée de Todgha², située au Sud-Est du Maroc (de Haas et El Ghanjou, 2000) sont historiquement sédentaires. Leur principale activité a longtemps été l'agriculture dans les parcelles irriguées de la vallée oasienne³. La vallée est découpée en parcelles exploitées individuellement, les terres à l'extérieur de l'espace oasien étant assimilables aux communs des tribus des *douars*⁴, utilisées traditionnellement pour le pâturage, comme dans de nombreux endroits au Maroc (Aderghal et Romagny, 2017). Avec le protectorat français, ces communs des tribus sont devenus des « terres collectives » réglementées par le Dahir de 1919 - nous utiliserons par la suite ce terme pour nous référer à ces espaces, que l'on peut aujourd'hui considérer comme des « communs en crise » (Romagny et al., 2018).

Le Maroc ayant choisi de miser sur le développement de son agriculture et sur une approche économique néolibérale, l'établissement de conditions favorables aux investissements, ainsi que la création d'une offre foncière sont identifiés comme des priorités, plaçant le foncier en « levier fondamental du développement »⁵. Pour ce faire, l'État s'est engagé dans un processus d'unification des statuts et d'immatriculation de ses terres (Mounir, 2019), le système foncier marocain étant caractérisé par une pluralité de statuts et de sources de droits⁶ (Bouderbala, 1999). Les terres collectives de tribus constituent un réservoir important pour la création de l'offre foncière. Ainsi, leur « valorisation » est un des axes principaux des récentes politiques agricoles telles que le Plan Maroc Vert suivi de la politique Génération Green, l'objectif est « d'apporter une réponse à [leur] faible productivité » (Mahdi, 2014). Dans la province de Tinghir, ces politiques prévoient la mobilisation de 30 000 ha d'ici 2025 pour des investisseurs agricoles (Province de Tinghir, 2023).

L'État encourage donc les communautés locales à lister leurs ayants droits et délimiter leurs terres, pour passer à un régime de propriété immatriculée. Dans la vallée de Todgha, celles-ci relevaient auparavant de connaissances transmises oralement et visuellement, mais alors que

² Tous les villages de la vallée depuis les gorges de Todgha jusqu'au *douar* d'El Hart

³ Le terme « oasis » signifie littéralement en arabe « lieu habité », c'est un espace cultivé en milieu désertique caractérisé par une agriculture relativement intensive, basée sur des méthodes d'optimisation de l'usage de l'eau collectives, adaptées à l'irrégularité des ressources (Ait Hamza, 2005).

⁴ Terme arabe qui signifie « village »

⁵ Discours du Roi Mohamed VI lors des assises nationales consacrées au thème « la politique foncière de l'État et son rôle dans le développement économique et social », le 08 décembre 2015 au palais des congrès à Skhirat (Royaume du Maroc, 2015)

⁶ Un régime de conservation foncière inspiré de l'acte de Torrens introduit par le colonisateur s'appliquant sur les biens immatriculés coexistant avec un régime issu du droit musulman et de coutumes préislamiques (*orf*) pour les terres non-immatriculées (Bouderbala, 1999).

chaque m² est désormais une richesse, les *douars* essaient de revendiquer le plus grand territoire possible et partent à la recherche dans l'Histoire de preuves de leur présence sur leurs terres. En parallèle, certains *douars* ont déjà commencé à louer une partie de leurs terres à des investisseurs, et les communautés locales s'attèlent à la répartition de leurs terres collectives pour leur « valorisation » à titre individuel par les membres des collectifs. Cette valorisation passe en particulier par le développement de nouvelles formes d'agriculture, grâce à l'accès motorisé à l'eau souterraine. Ces « extensions » sont souvent de grandes exploitations en monoculture à visée commerciale (Battesti, 2005). Par ailleurs, l'expansion rapide du centre urbain, Tinghir, basée en majorité sur le retour de capitaux issus de la migration, crée un élan de construction dans la vallée. Entre loi étatique, nouveaux enjeux économiques et persistance du système hérité, il s'opère donc une profonde transformation dans la manière qu'ont les individus, les communautés, l'État et les investisseurs de considérer ces espaces, conduisant à de nouveaux conflits.

Ces éléments de contexte nous conduisent à interroger les évolutions des statuts, usages et représentations des terres collectives des Alh Todgha. Dans quelle mesure celles-ci traduisent-elles un processus de d'appropriation individuelle influencé par le cadre néolibéral, suscitant à la fois la création de nouvelles opportunités et de nouveaux conflits ?

La question des terres collectives et des conflits qui y sont liés est une question brûlante dans la vallée de Todgha, du fait des nombreux conflits encore non-résolus et de l'importance des enjeux qu'ils soulèvent. De ce fait, la méthodologie que nous développerons dans un premier temps tient compte de ce contexte. La production de données s'appuiera sur des entretiens historiques semi-directifs (soixante ont déjà été réalisés au moment de l'écriture de ce résumé). Le sujet des conflits n'est pas abordé dans les questions mais est approfondi si l'enquêté en parle spontanément. L'observation participante (Olivier de Sardan, 1995) s'est également mobilisée, en accompagnant sur plusieurs jours un *naib*⁷ dans son travail de résolution des conflits, en partageant des moments de vie avec des familles et en participant aux travaux agricoles. Une première partie du terrain a été consacrée à la compréhension du foncier coutumier, à la fois dans la vallée oasisienne et dans les terres collectives en interrogeant des agriculteurs de la vallée. Ensuite, nous nous sommes focalisés sur les terres collectives du fait de l'importance des enjeux qu'elles suscitent. Dans un second temps, nous analysons la vision des différentes catégories de personnes qui ont été enquêtées : des *noueb*⁸, des ayants droits des communautés locales et des agriculteurs ayant choisi d'investir dans les terres collectives pour l'agriculture. Concernant la zone d'étude, il a été choisi de ne pas se concentrer à l'échelle d'un *douar* mais de rester à l'échelle de la vallée de Todgha car il était délicat d'entrer dans l'intimité des conflits entre familles d'un même *douar*. Un panorama d'une diversité de conflits et de stratégies de *douars* à l'échelle de la vallée est ainsi réalisé. Les données seront analysées de manière qualitative par thématiques. La cartographie sera utilisée pour présenter

⁷ Responsable des terres collective d'un *douar*

⁸ Pluriel de *naib*

la zone d'étude et situer certains conflits. Il ne s'agira pas de dessiner les limites des *douars*, celles-ci étant encore non officielles et sources de conflits, mais d'en présenter certaines.

Notre analyse s'intègre dans une démarche de *Political ecology* (Gautier et Benjaminsen, 2012) en portant une attention particulière à l'analyse des discours des différents acteurs agissant à différents niveaux (étatique, *douar*, ménage). Nous analyserons la manière dont les évolutions du droit positif étatique, couplées aux effets de la sécheresse et de l'émigration ont fait évoluer les statuts et usages des terres collectives vers une appropriation privative et un usage individuel de l'espace. En parallèle, l'évolution des représentations de ces terres sera analysée mettant en avant la transition d'un espace d'intérêt secondaire à un espace de grande valeur marchande. L'accent sera mis sur l'identification des temps de transformation. Nous exposerons différentes stratégies des individus ou communautés pour se saisir de ces nouvelles opportunités d'accéder à ces terres, entre accaparement « sauvage », répartition entre ayants droits, projets collectifs des *douars*, location à des investisseurs. Ensuite, nous décrirons comment les terres collectives sont devenues des espaces de conflits qui se manifestent différemment de l'amont à l'aval de la vallée, et à différentes échelles inter-*douar* et intra-*douar*. Il s'agira de questionner les synergies et contradictions entre volontés des politiques formulées au niveau global et réalités locales quant à la résolution des conflits pour la sécurisation foncière. Enfin, nous interrogerons la durabilité de cette transition foncière et agricole à l'œuvre dans la vallée de Todgha, impulsée par les politiques de développement durable marocaines⁹ qui misent sur la propriété privée immatriculée pour assurer une utilisation efficiente des ressources¹⁰.

Les nouveaux fronts collectifs de l'arganiculture : planter des arganiers sur des terrains privés pour réaffirmer des droits fonciers historiques face aux éleveurs transhumants

David GOEURY ("*Médiations. Sciences des lieux, sciences des liens*" Sorbonne Université)

Ici nous souhaitons discuter les logiques nouvelles de projets collectifs d'arboriculture sur terrain privé dans le cadre de la régénération de l'arganeraie dans la région de Souss-Massa. Cette étude menée depuis 2021 permet de comprendre la recomposition des collectifs autour de la gestion foncière dans un contexte complexe de tensions fortes entre communautés villageoises en pleines recompositions démographiques et éleveurs. Les modalités historiques des gestions collectives comme la pratique de mise en défens le temps de la maturation des fruits sont difficilement respectées. De grands éleveurs profitent de la confusion sur les terrains de parcours pour développer des stratégies agressives de pacage qui sont dénoncées avec force.

Le changement de statut de l'arganier a permis de nouveaux projets de plantation soutenus par le ministère de l'Agriculture et l'ANDZOA. Ces projets visent à créer de nouveaux vergers

⁹ Nous faisons référence ici au Plan Maroc Vert et à la Génération Green.

¹⁰ Le cadre de pensée néolibéral s'appuie sur la théorie économique des droits de propriété, qui admet que « la propriété privée individuelle et transférable [et titrée] [est] le garant d'une utilisation optimale des ressources productives » (Colin, 2004)

d'arganiers au sein de la réserve de biosphère en élaborant une convention entre un collectif de propriétaires et la puissance publique pour planter des arganiers sur des terrains privés préalablement enregistrés auprès de la conservation foncière. Ces projets s'inscrivent dans un contexte de développement de l'arboriculture et de l'agroforesterie soutenue par les bailleurs internationaux dans la lutte contre la désertification et le réchauffement climatique. Après des expériences pilotes fortement soutenues par les réseaux politiques spécifiques à la province de Tiznit, les promoteurs du projet ont rencontré une adhésion croissante de collectifs de propriétaires amenant à la démultiplication de ces opérations sur plusieurs centaines d'hectares créant un réel satisfecit des administrations.

Les collectifs villageois historiques se recomposent en intégrant cette nouvelle opportunité offerte par l'administration pour défendre leurs terres tout en développant un projet de conservation environnementale. Si la réussite économique du projet reste incertaine du fait de la croissance très lente des arganiers, les associations de propriétaires ont repris le contrôle d'importantes superficies et surtout obtiennent la mise en sécurité de leur foncier face aux éleveurs transhumants considérés comme des prédateurs. Les associations exigent de plus en plus la mise en place de clôtures pour interdire le pacage des troupeaux et dénonce l'inaction des autorités face aux débordements du pastoralisme. Elles sont par ailleurs particulièrement actives au sein du mouvement Akal qui défend les droits fonciers historiques des communautés amazighes. Le projet de plantation d'arganier apparaît alors comme une alternative à la surexploitation des terres par les éleveurs ouvrant la possibilité aux communautés villageoises de développer des projets à forte charge identitaire sans prendre le risque de voir leurs terres confisquées par l'administration forestière.

Il s'agira donc de discuter deux points :

Le premier est l'imbrication complexe des nouveaux rapports de force autour du foncier dans un contexte de déprise démographique et de sécheresse structurelle. L'agroforesterie historique de l'arganier s'inscrivait dans des gestions collectives imbriquées associant collectifs villageois et pasteurs issus du Sahara. La nouvelle arganiculture collective vient définir de nouvelles logiques présentées comme des fronts de reconquête associant un arbre emblématique de l'amazighité dans la région du Souss (l'arganier), une puissance publique particulièrement soucieuse de défendre les intérêts de ces collectifs et une société civile internationale alors que de nombreux propriétaires n'habitent plus les villages concernés.

Le second sera de discuter les perspectives concernant la régénération des logiques agroforestières. En effet, les modalités défendues sont le recours à des marchés publics avec le paiement d'une entreprise pour assurer la plantation et l'entretien des arganiers durant trois années. Se pose la question de la pérennité de tels dispositifs fortement soutenus par les finances publiques et la capacité des collectifs de propriétaires à assurer la pérennité de projets aux superficies de plus en plus importantes.

النظام الرعوي في أزغار زيان بين الاستمرارية والتحول (الهضبة الوسطى).

عبدالله الحجوي (المدرسة العليا للتكنولوجيا خنيفرة، جامعة السلطان مولاي سليمان بني ملال)، محمد أدرغال (جامعة محمد الخامس بالرباط)

يحتل نظام الإنتاج الرعي. زراعي مكانة مهمة على مستوى جغرافية المغرب، باعتباره خاصية أساسية للعديد من المجالات. إذ تشمل الأنظمة الرعي. زراعية بالبيئات شبه الجافة بالمغرب مساحة شاسعة تغطي أزيد من 60% من الأراضي الزراعية (الأسد، 2012). إذ وظفت المجتمعات القبلية المزوجة بين النشاط الرعوي والزراعي في إطار تنظيمها لمجالات عيشها، وتميز تطور أنظمة الإنتاج بتباينه حسب خصوصيات الأوساط الطبيعية والبشرية التي كانت تستمد منها توازنها، كما كانت لها تجليات مجالية حسب التباينات الحضارية والثقافية من مجال لآخر.

فمن خلال التقسيم المجالي لسنة 1962 (البحث المتعدد الأهداف 1962)، تم استحضار أنظمة الإنتاج الفلاحي والخصوصيات التاريخية والبشرية في بلورة تسع جهات كبرى، من بينها: الأطلس الكبير، دكالة، سهول زراعة الحبوب، الجبال الرعوية (Troin et al, 2002). فبرز بذلك مفهوم الجبال الرعوية لأول مرة ضمن هذه التقسيمات، حيث وظف النشاط الرعوي كمعيار أساسي لإبراز الخصوصيات الجغرافية لعدة مجالات عبر استحضار أنظمة الإنتاج السائدة. ترسخ هذا التوجه في التقسيم المجالي لسنة 1967، الذي قسم المجال المغربي إلى ثمانية جهات، حيث تم توظيف مفهوم الجبال الرعوية، من قبل رينال وديبوا، باعتبارها تشكل جهة جغرافية تشمل الأطلس المتوسط والأطلس الكبير الشرقي (Despois et Raynal, 1967).

يعتبر أزغار زيان في الهضبة الوسطى بمثابة مجال الانتجاع الشتوي للقبائل الرعوية بالنظر إلى الاعتدال النسبي الذي يميزه خلال فصل الشتاء، وتوفر موارد رعوية مهمة. فهو يمثل ركيزة أساسية لنظام الانتجاع، إنه المجال الذي يسميه الأهالي بأزغار، إذ يشكل هضبة تحيط بها: هضبة سايس وبني مطير شمالا، سهل تادلا في الجنوب الشرقي، مرتفعات زيان من جهة الشرق (الأطلس المتوسط الأوسط)، إذ يبدو منخفضا مقارنة بالسلسلة الملتنوية المتواجدة شرقه (Celerier, 1927).

ظل أزغار زيان يمثل مجالا ذو أهمية كبرى على مستوى النشاط الرعوي، فتاريخ حركة القبائل الرعوية يبرز الأهمية المحورية التي حظي بها. إذ ظل توازن الأنشطة الرعوية رهين امتلاك المجموعات القبلية لمجالين رعويين متكاملين (Aderghal et al, 2007): المراعي الصيفية في الجبل/أدرار والمراعي الشتوية في السهل/الهضبة/أزغار. حيث يؤدي أزغار دورا مكملًا لأدرار، من حيث كونه يوفر الكلال للماشية خلال الفترة الباردة من السنة، وبذلك فهو يمثل المرعى الشتوي Parcours d'hiver. هذا المعطى يفسر تأزم الأنشطة الرعوية بسبب انشطار المجالات الرعوية، حيث شهد النظام الرعوي اختلالات عميقة أجبرته على التكيف مع الأوضاع الجديدة، إذ أصبح يستغل مجالات مفككة ومنقوصة، بفعل توقف التكامل بين مراعي أدرار الجبلية ومراعي أزغار الوطينة (شحو، 2011).

يمثل النشاط الرعوي أحد الركائز الأساسية لأنظمة الإنتاج الرعي. زراعية التي ارتكزت على نظام الانتجاع، بينما كان النشاط الزراعي يؤدي وظيفة تكميلية. وبذلك فتصنيف الهضبة الوسطى ضمن الجبال الرعوية من طرف الباحثين لم يكن من قبيل الصدفة (Celerier et Hardy, 1933) و (Despois et Raynal, 1967)، بقدر ما ارتبط أساسا بأهمية النشاط الرعوي في هذا المجال الذي ظلت تهيكله تيارات قطعان المواشي والمنتجين.

تتضح أهمية قطعان المواشي في أزغار من خلال المعطيات الإحصائية، إذ تقدر بحوالي 410.000 رأس، وتحتل قطعان الأغنام المقدمة بـ 280.000 رأس، يليها الماعز بـ 99.000 رأس، ثم الأبقار بـ 29.000 رأس. وعلى مستوى المقارنة بين الجماعات القروية، نسجل وجود تفاوت كبير، خاصة على مستوى قطعان الأغنام والماعز. فبالنسبة لقطعان الأغنام تحتل جماعة ألكموس المقدمة بـ 120.000 رأس، كما تحتل المرتبة الأولى من حيث قطيع الأبقار بـ 8000 رأس، أما بالنسبة للماعز فتحتل جماعة سبت أيت رحو المرتبة الأولى بـ 28.000. فإذا كانت جماعة ألكموس تتميز بشساعة مساحتها وجودة مجالاتها الرعوية، بالإضافة إلى تواجد أهم الأعيان الكبار فيها مما يفسر أهمية قطيع الأغنام، فإن جماعة سبت أيت رحو تتميز بأهمية المجال الجبلي وشساعة مجالها الغابوي (31300 هكتار) مما يوفر ظروفًا ملائمة لتربية قطعان الماعز.

تبرز المعطيات الميدانية أهمية النشاط الرعوي في الموارد الاقتصادية للمنطقة، بالرغم من القطاعات الكبرى التي تحملتها المجالات الريفية منذ الاستعمار إلى يومنا هذا. فالنشاط الرعوي استطاع التكيف مع التحولات الكبرى التي ميزت هذه المجالات منذ حوالي قرن، ومن ثم احتفظ بمكانة مهمة ضمن التوازنات السوسيوإقليمية. غير أن هذا التكيف لم يحل دون بروز واتساع التباينات الاجتماعية بين الأسر الريفية، حيث أفرزت هذه التحولات فئات من الفلاحين الذين لا يتوفرون على قطعان المواشي أو يتوفرون على قطعان صغيرة الحجم من جهة، مقابل تركز أهم القطعان في يد فئة محدودة من الملاكين من جهة أخرى .

تعتبر الموارد الرعوية عنصرا أساسيا في الأنظمة الرعي . زراعية، فعليها يتركز توازن أنشطة تربية الماشية واستمراريتها. فخلال العهد القبلي ارتكزت هذه الأنشطة على الموارد المتمثلة في أراضي الجموع والمراعي الغابوية، وفق منظومة متكاملة للاستغلال الجماعي للمجال الرعوي عبر نظام الانتجاع بين المراعي الشتوية (أزغار) والمراعي الصيفية (أدرار = الجبل)، توطئها البنيات الاجتماعية القبلية (القبيلة، الجماعة). شكل هذا التكامل قاعدة مجالية للتضامات التي أوجدتها القبائل لتحقيق نوع من الاستدامة في استغلال المجال، فتفاوت توزيع مساحة وجودة المجال الجبلي والمجال الهضبي شكل أساس التضامن بين القبائل (Beaudet, 1965). تفككت هذه التضامات القبلية، التي ارتكزت على الاستغلال الجماعي للموارد، تدريجيا بتفكك ركائزها المجالية المتمثلة في الأراضي الجماعية، بالإضافة إلى تقلص المراعي الغابوية وصعوبة الولوج إليها. وبذلك برزت أشكال جديدة من الموارد الرعوية استجابة لهذه التحولات منذ فترة الاستعمار إلى يومنا هذا.

يؤدي تراجع الموارد الرعوية التقليدية إلى تزايد توجه الفلاحين نحو الاعتماد على الأعلاف المشتراة، فسيادة المستغلات الزراعية الصغرى وتجزؤ المجال الفلاحي، يعتبران من بين العوامل التي ساهمت في تراجع وظيفة الموارد الرعوية التقليدية. فبالإضافة إلى توجه الفلاحين نحو تخصيص مساحة مهمة من المجال الزراعي لزراعة الشعير والأعلاف، يشكل الانفتاح على الأعلاف المشتراة أحد الحلول الممكنة للحفاظ على توازن الأنشطة الرعوية، بالرغم من كونه يفرض على الفلاحين تحمل مصاريف إضافية. بينت المعطيات التي توصلنا إليها من خلال الاستمارة الميدانية أن حوالي 90% من الفلاحين الذين يتوفرون على قطعان المواشي يعتمدون على الأعلاف المشتراة مقابل 7% أجابت بالنفي.

تبين المقارنة بين موارد النشاط الرعوي وموارد النشاط الزراعي أن الأنشطة الرعوية لا تزال تحتل المكانة الأساسية ضمن الموارد الاقتصادية للفلاحين. فبالنسبة لـ 60% منهم يمثل النشاط الرعوي المورد الاقتصادي الأساسي، في حين اعتبر 32% من الفلاحين أن النشاطين يحتلان مكانة متكافئة من حيث أهميتهما الاقتصادية. وبالمقابل لا تتجاوز نسبة الذين تحتل لديهم موارد النشاط الزراعي مكانة مركزية 3%.

تزكي هذه المعطيات عمق الثوابت الاقتصادية المتمثلة في الأنشطة الرعوية، التي استطاعت أن تحافظ على مكانتها الأساسية ضمن البنيات الاقتصادية بالرغم من التحولات/القطاعات الكبرى التي تحملها أزغار. بدءًا باختلال منظومة الانتجاع وفقدان الأراضي الجماعية وتقلص المراعي الغابوية، وصولا إلى انغلاق المجال تحت تأثير انتشار الملكية الخاصة. إن تجذر مركزية النشاط الرعوي كمورد اقتصادي أساسي يفرض ضرورة إعادة النظر في الاستنتاج الذي غالبا ما يخلص إليه الباحثون، والمتمثل في كون النشاط الزراعي يتطور على حساب النشاط الرعوي أو في تعارض معه.

Les terres de parcours au Sud-Ouest du Maroc. Un conflit tribal autour d'un projet pastoral.

Meriem EL YAMANI (FLSH, Ain Chock, Université Hassan II Casablanca), Zakaria KADIRI (FLSH, Ain Chock, Université Hassan II Casablanca), Fadma AÏT-MOUS (FLSH, Ain Chock, Université Hassan II Casablanca)

Les terres pastorales au Maroc ont connu une dynamique importante durant les dernières décennies. Ayant pour la majorité de la superficie un statut juridique collectif, ces terres sont partagées entre plusieurs usagers qui ont généralement un accès libre aux ressources disponibles (terres, eau, fourrage). Insérées dans un environnement marchand affecté par les effets du changement climatique notamment les faibles précipitations, les ressources

pastorales sont difficilement renouvelables et se caractérisent par une qualité d'herbe médiocre. La rareté de la ressource pousse les usagers à une course effrénée pour nourrir leurs animaux, ce qui a entraîné une détérioration supplémentaire des terres pastorales en raison de l'augmentation des troupeaux d'éleveurs, notamment suite à l'arrivée de grandes entreprises d'élevage ovins, caprins et camelins. Il s'agit d'une ressource gratuite à accès libre, qui fait profiter à des éleveurs sédentaires et mobiles (nomades et transhumants), mais le nombre des animaux à nourrir dépasse la capacité des pâturages à subvenir au besoin du cheptel national. Cette ressource est de plus en plus rare à cause de plusieurs facteurs comme le *land grabbing*, l'appropriation de fait, la succession des années de sécheresse...etc. Aussi, ces dernières années, ces terres ont été sollicitées de manière inhabituelle par les différents départements étatiques en vue de la réalisation d'agendas politiques nécessitant la mobilisation du foncier. La rareté et le rétrécissement des terres et des ressources pastorales ont devenu une source de conflit intra et intercommunautaires¹¹.

Ces conflits ont souvent justifié l'intervention de l'Etat afin d'exercer une maîtrise sur la ressource. Bien que l'État prône la protection des ressources naturelles et leur « durabilité », il encourage en réalité des politiques orientées vers une approche marchande, moins soucieuse de la durabilité de ces ressources et contribuant ainsi à leur fragilité, rendant les sociétés qui en dépendent encore plus vulnérables. Le Plan Maroc Vert (PMV), une politique agricole publique, constitue un exemple de politique ayant entraîné des conflits et par la suite un changement radical dans le système pastoral. Dans ce sens, le conflit décrit par EL YAMANI (2021) et Boubrik (2022) qui a eu lieu entre les sédentaires dans la région du Souss au Maroc et les éleveurs mobiles sahraouis (du Sahara) en 2010 dans la province de Tiznit est très intéressant. Ce conflit intercommunautaire a été déclenché à cause de la détérioration d'un projet de cactus réalisé dans le cadre du PMV par les animaux des nomades et a induit un changement radical dans le système pastoral en entier au Maroc (EL YAMANI, 2021). Les affrontements récurrents entre 2010 et 2015 entre les deux protagonistes autour de l'accès et de l'usage des pâturages avait pris une tournure pénale à l'époque et la situation à exiger l'intervention de l'Etat (EL YAMANI, 2021 ; Boubrik, 2022). Devant le vide juridique que connaissent les terres pastorales et dans le but de réguler le conflit, l'Etat, par le biais de son département de l'agriculture, a intervenu en promouvant un discours de la protection des ressources pastorales. Cette intervention s'est traduite par la promulgation de la loi 113-13 relative à la transhumance pastorale, à l'aménagement et à la gestion des espaces pastoraux et sylvopastoraux. Cette loi se veut un cadre juridique visant, selon la note de présentation de la loi, à « remédier » à une situation où les sécheresses récurrentes, la croissance démographique, la mise en culture, l'appropriation de fait réduisent la superficie des terres parcourues et fragilisent « les équilibres biologiques et environnementales et les conditions de vie des populations qui en dépend ».

Parallèlement, un programme de développement des parcours a été mis en place, comprenant des aménagements sur le terrain, notamment un projet de mise en défens de 2000 hectares

¹¹ Voir les travaux de Bendella 2016, EL YAMANI 2021, Boubrik 2022.

dans la commune rurale *d'Al Maader Lakbir*, dans la même province. Ce projet retient particulièrement notre attention pour la rédaction de cette feuille. Il nous interpelle en raison de sa philosophie initiale qui visait de créer un espace de pâturage avec des frontières bien définies et entièrement protégé par une clôture métallique, au sein d'un vaste espace de pâturage en libre accès. Il prévoyait également la plantation intensive d'espèces fourragères, ainsi que des installations facilitant le séjour des éleveurs nomades et de leurs troupeaux (douches, toilettes, abris, abreuvoirs, etc.) et une gestion contractuelle et monétaire assurée par une coopérative pastorale. Le projet a été réalisé en 2017 sur un terrain collectif appartenant à la tribu *Ahl Maader*. Cependant, la création de la coopérative pastorale a connu un blocage qui a empêché le transfert du projet de l'administration aux ayants droit rendant ainsi l'investissement inaccessible et fermé aux usagers. Ce blocage révélateur de réalités sociales remet en question l'utilité du projet. Au lieu de constituer une source intensive d'approvisionnement en alimentation fourragère, il a privé à la fois les éleveurs locaux et mobiles d'une vaste superficie de parcours pendant sept années consécutives jusqu'à ce jour. Le projet est devenu une source de conflit entre deux tribus, les *Oulad Noumer* et les *Ahl Maader*, qui se disputent les frontières et les droits fonciers, ce qui a encore réduit l'aire de déplacement des éleveurs et de leurs animaux.

L'objectif de cette feuille est de comprendre les contradictions inhérentes aux politiques publiques promouvant un discours de protection de la ressource pastorale, qui peuvent finalement devenir une source de vulnérabilité pour les sociétés qui dépendent de la ressource en question. De plus, l'analyse du processus de création de la coopérative pastorale nous permettra de mieux appréhender la complexité de la gestion d'une ressource commune telle que les terres pastorales.

Pour accomplir ce travail, nous allons analyser des documents administratifs pour comprendre le choix de la réalisation du projet de la mise en défens après nous allons avoir recours à des entretiens semi-directives avec des représentants des deux tribus et des personnes de l'administration impliquées dans la réalisation du projet pour comprendre le processus de la création de la coopérative pastorale et les raisons du blocage. Nous allons mener aussi des observations afin de comprendre comment la mise en défens est gérée en ce temps de blocage.

Bibliographie

Bendella A., 2008. Anthropologie du pluralisme juridique: L'exemple du Maroc. Actes de Rencontres de Jeunes Chercheurs autour de la Méditerranée L'argent et l'éthique, résumé des interventions du colloque international du CESEM, *Economia*, n°3, juin-septembre, pp. 109-118

Boubrik R. 2022. Pastoralisme nomade et tensions sociales au Sud du Maroc. *Revue Africaine des Sciences Humaines et Sociales*, n ° 2, pp. 5-32

EL YAMANI M. 2021. « Foncier-environnement » : gestion des ressources collectives et politiques publiques environnementales. Réflexions à partir d'une situation conflictuelle. Publié dans l'ouvrage collectif « Changement climatique, potentialités territoriales et justice environnementale », Laboratoire territoire, patrimoine et histoire, Faculté des lettres et des Sciences Humaines-Dhar El Mahraz, pp. 386-405

Feminism and neoliberalism. Women farmers rewriting a gendered land tenure reform in Sidi Kacem

Souad EDDOUADA (Université Ibn Tofail de Kenitra)

The purpose of this paper is to address Morocco's 2019 land tenure reforms from the perspective of local women farmers in an ethnic collective called Beer Taleb, located in Sidi Kacem province in north-western Morocco, one of the largest and most important agricultural regions in the country. One of the most significant changes included in the 2019 reforms is that women are now included as "beneficiaries" of land and land compensation, a right that was previously denied to them by the 1919 colonial laws as well by as customary law. Women's inclusion in the reform came both as a response to a rising women's movement around collective land expropriation and privatisation (Ait Mous and Berriane, 2016; Eddouada, 2021, 2022) and in compliance with the American partner Millennium Challenge Corporation's (MCC) stipulation that the programme be gender inclusive.

This paper examines the encounter between feminist rhetoric and the corporate land privatisation process from the perspective of the women farmers subject to the reform in question. Legally speaking, and in the rhetoric of the various education and socioeconomic programmes that supported the reform, the changes were framed in terms of a shift from collective to individual land tenure. Indeed, the 2019 reform programmes received international funding from the American MCC because the effort included the aim of turning collective land into private individual property. In Morocco, that process is called *melkinisation*: private, titled lands (as opposed to lands held collectively or by the state, e.g.) are referred to as *melk*, so the "melkinisation" terminology refers to a specific privatisation process that involves the conversion and redistribution of collective land into *melk* (private property).

Building on standpoint theory, this paper stems from local women farmers whose lived experiences and statements provide an "oppositional consciousness" (Collins, 1989, cited by Harding, 2004: 2) to how the gender inclusion program was conceived of and implemented.

I first provide the theoretical and historical background of the reform by outlining the contours of governance feminism and the form it has taken in rural Morocco. Second, I discuss scholarship problematising the encounter between feminism and corporate capitalism. In particular, I examine the gap between how these women farmers understand their own liberation and the understanding from power elite, who have designed the new public roles for the women in their communities. Third, this paper looks at both individual and collective responses from these women farmers, focusing on the ways those responses both conform to,

and subvert from within, systems of power and domination. Among the questions this paper attempts to answer is that of how women's rights rhetoric interacts with and supports neoliberal land tenure reforms and, more specifically, how the alliance between feminism and corporate capitalism is at once received and undercut by local farmers. This paper relies on 1) in-depth interviews with women farmers who embody "public" roles that have allowed them to be at the forefront of the land reform efforts in the Beer Taleb ethnic collective and 2) on participant observation of functional literacy classes in a small village located in Beer Taleb commune. Local women farmers had been attending that class for twelve months, and all of them happened to be in the ethnic collective that was selected as the site for launching the melkinisation program.

Axe 2 : Nouveaux usages et politiques d'accès aux ressources hydriques

Modérateur : Tarik DAHOU (Paloc-IRD Paris)

La pastèque de Zagora : commun et enjeu multi acteur autour de la surexploitation des ressources en eau souterraine

Zakaria KADIRI (Université Hassan II de Casablanca), **Hind FTOUHI** (INAU-Rabat), **Lisa BOSSENBROEK** (IES Rhineland-Palatinate Technical University), **Marcel KUPER** (CIRAD)

Dans les régions arides, la recharge des nappes phréatiques est généralement faible, ce qui entraîne leur dégradation. Les réponses de l'État sont rarement efficaces pour résoudre ce problème, ce qui conduit à des récits fatalistes sur la non-durabilité d'une croissance agricole rentable et l'effondrement des aquifères. Parallèlement, la disponibilité de technologies de pompage de moins en moins coûteuses a permis aux agriculteurs d'irriguer plus de terres et d'étendre ainsi leurs frontières agricoles. Dans la région du Drâa, particulièrement dans la région de Zagora, il y a eu un « boom » autour de la production des pastèques au niveau des extensions. En effet, bénéficiant d'un climat favorable à l'entrée au marché national et européen, mais également de l'arrivée d'investisseurs et d'intermédiaires aux capacités financières importantes, la pastèque de Zagora est devenue « célèbre ».

Dans cet article, il ne s'agit pas d'évaluer l'impact de cette culture sur l'écologie locale mais d'analyser les dynamiques agraires et leur contexte d'émergence, y compris les pratiques néolibérales de l'Etat qui dépolitise le recours aux ressources naturelles. Nous estimons que les critiques de ces dynamiques, voire les encouragements dont elles bénéficient, n'abordent que rarement le vécu des populations locales et la gestion des ressources naturelles qui les concernent.

Dans ce travail, nous nous focalisons sur deux sites où les pastèques sont cultivées depuis plusieurs années. Il s'agit des sites de Feija et de Mird. La plaine de Feija, située à l'ouest de Zagora, est le premier site où s'est développée la culture de pastèques et depuis elle ne cesse de gagner du terrain et de s'étendre sur différentes extensions autour des différentes oasis de la vallée dont Mird. Des entretiens ont été menés entre 2018 et 2022 auprès d'une soixantaine d'acteurs de différents profils (jeunes, moins jeunes, locataires, intermédiaires, administration locale de l'agriculture, etc.). Avec certaines personnes, plusieurs entretiens ont été menés à différents moments de l'année.

En adoptant une approche historique, nous reviendrons au moment où la production de la pastèque est devenue un problème public quand les habitants de Zagora étaient de plus en plus confrontés à des pénuries d'eau potable. Au départ, la ville comptait sur 11 puits (6 puits creusés et 5 puits tubulaires), mais au fil des ans, 4 d'entre eux se sont asséchés (ABH, 2020). Les citoyens ont fait le lien entre l'expansion rapide de la production de pastèques et les problèmes d'approvisionnement en eau potable.

Du côté des politiques publiques, le ministère de l'agriculture a contribué indirectement aux extensions agricoles en subventionnant les bassins d'irrigation et le matériel d'irrigation au goutte-à-goutte. Cependant, les sécheresses de ces dernières années, l'augmentation des surfaces cultivées en pastèques et la critique croissante de l'opinion publique à l'égard de la culture de pastèques dans une zone désertique ont remis en question cette "politique de l'aveugle". Ce n'est pourtant qu'en septembre 2022, suite à un épisode de sécheresse extrême au Maroc, que le Ministère de l'Agriculture s'est positionné clairement dans les débats publics en affirmant que la pastèque n'est pas une culture gourmande en eau, tout en admettant que la demande en eau pour la pastèque devait être régulée en fonction des conditions climatiques annuelles dans la province de Zagora. A la fin du même mois, cet effort de communication s'est accompagné d'un décret conjoint du ministère de l'Agriculture et du ministère des Finances interdisant les subventions pour l'irrigation au goutte-à-goutte des pastèques, des avocats et des agrumes.

Enfin, cette communication reviendra sur la place des « communs » dans la gestion locale d'une ressource en eau de plus en plus convoitée. Nous soutenons que de tels récits empêchent de reconnaître les cas plus prometteurs dans lesquels les communautés trouvent des solutions à la dégradation des eaux souterraines. Nous appelons à une analyse fine des pratiques sociales entourant l'utilisation des eaux souterraines, qui, selon nous, représentent un processus de mise en commun. Nous le faisons tout en reconnaissant que l'action collective des communautés s'inscrit dans un ensemble complexe de relations avec d'autres parties prenantes, y compris l'État, et que les changements environnementaux et sociaux positifs qui sont souvent associés à la mise en commun ne peuvent pas être considérés comme acquis dès le départ.

Une agriculture d'investissement face à une vulnérabilité des ressources en eau dans les bassins Toudgha et M'goun

Said SAMLALI (Université Mohammed V de Rabat), Lahcen AZOUGARH (Université Ibn Tofail de Kenitra)

Aujourd'hui, la communauté internationale s'accorde à dire que le changement climatique est l'une des menaces les plus importantes pour l'équilibre des écosystèmes. De son côté, le Maroc n'est pas à l'abri de ce phénomène en raison des dérèglements climatiques que connaît le pays depuis plusieurs années. Les oasis marocaines font partie des écosystèmes les plus touchés par le changement climatique, ce qui a entraîné une baisse des rendements de la production agricole, la détérioration des ressources naturelles et l'augmentation du taux de la pauvreté.

Même si plusieurs recherches ont rapporté que la dégradation des écosystèmes dans les régions arides était principalement affectée beaucoup plus par l'exploitation humaine irrationnelle que par le changement climatique. Les bassins Toudgha et M'goun comme

d'autres oasis se caractérisent par une fragilité environnementale et sociale, en raison des pressions intenses, et des déséquilibres qu'elle a subis par des violentes interventions humaines qui ne prennent pas en considération ces écosystèmes. La dégradation de l'environnement au niveau des deux bassins est devenue inquiétante, au point que certains ont tiré la sonnette d'alarme pour protéger l'écosystème de ces oasis. Ces espaces oasiens ont commencé à connaître des déséquilibres due à des transformations aux niveaux économiques, sociaux et environnementaux qui se manifestent à travers plusieurs indicateurs, notamment l'intégration dans un nouveau système socio-économique, la migration, l'urbanisation rapide et des transformations socio-culturelles, ce qui trouve les oasis marocaines dans une situation de transition difficile caractérisée par la fragilité et l'instabilité. Ces déséquilibres résultant de la désertification et des changements climatiques qui menacent la disparition d'un grand nombre d'espaces oasiens qui sont dans un état de fragilité avancé.

L'eau est la base de l'existence d'un espace oasien, sa gestion en tant que matière précieuse, demeure au centre des préoccupations de la population oasienne. La répartition des droits de l'eau est assurée par le système de tour d'eau notamment dans les périodes de sécheresse. La disponibilité de l'eau est le facteur déterminant du paysage agricole. Cependant, la gestion sectorielle se confronte à la gestion séculaire et coutumière, ce qui rend la gouvernance de cette ressource difficilement envisageable.

La culture est basée sur l'irrigation par les eaux de surface et les eaux souterraines. Plusieurs cultures sont cultivées dans les parcelles. Pendant les années de pénurie d'eau, les agriculteurs utilisent les eaux souterraines pour l'irrigation, ce qui a entraîné une baisse de la nappe phréatique à des niveaux critiques. Quant au surpompage constaté, les moyens de contrôle des autorités compétentes sont sommaires. Le nombre de forages dans le bassin Toudgha dépassent les 2400 points de prélèvement, dont environ 87% sans autorisation préalable. Il est évident que le revenu agricole est susceptible de baisser à l'avenir en raison de la baisse de la disponibilité de l'eau dans le bassin. L'utilisation des eaux souterraines est toujours plus chère que celle des eaux de surface en raison des coûts de fonctionnement des motopompes.

Dans le bas M'goun, l'irrigation met parfois à sec certains tronçons. Cette situation est fréquente pendant les années de sécheresse structurelle. Dans ces dernières années l'usage de motopompes qui se multiplie constitue un risque, à la fois par l'assèchement qu'il causerait à la rivière due aux pompes dans la nappe et par les conflits entre usagers créés par la carence en eau. Les terres irriguées par des motopompes sont des extensions ayant eu lieu dans le cadre du plan Maroc vert pour la production de la rose, des dattes et d'autres cultures exogènes (125 hectares mobilisés en 2022 pour la production de la rose dans le bassin M'goun). Dans ce contexte de libéralisme économique, les terres situées dans ces zones marginales ont acquis une nouvelle valeur marchande, les mettant au centre d'enjeux socio-économiques.

Dans ces dernières années, la superficie cultivée hors les anciennes oasis des deux bassins a augmentée à un rythme alarmant et démesuré, cette expansion a eu lieu sur des terres collectives auparavant utilisées principalement pour le pâturage et les parcours (estimé à 643

ha selon l'ORMVA de Ouarzazate). Dans ces terres arides, labourer le sol détruit non seulement la végétation locale, mais il augmente aussi l'évaporation de l'humidité du sol ce qui augmente effectivement le risque de sécheresse. La dégradation des terres dans le bassin montre que les politiques agricoles gouvernementales ont encouragé la sur-irrigation et l'expansion des cultures sur des terres marginales. Ces changements portent sur l'intensification agricole, la production pour l'exportation et la privatisation des terres collectives, avec un récit économique de l'efficacité des grandes propriétés foncières dans le cadre d'une production mécanisée et intensive. Il est déjà reconnu que cela perturbera probablement la production agricole rurale, dépossédant potentiellement un grand nombre des ruraux de leurs moyens de subsistance et augmentant la pauvreté dans ces zones rurales.

Devant ces constats alarmants, compte tenu de cette situation de crise et vu l'enjeu que constitue l'eau en tant qu'élément indispensable à la vie des paysans oasiens, nous avons jugé intéressant de pousser notre réflexion sur l'impact dont fait face cette ressource précieuse. En effet, ces faits suscitent en toute logique, de mener des pistes de réflexions et d'essayer d'apporter des réponses à la conciliation entre l'investissement agricole cadré par des politiques (*PMV et Green generation*) et la fragilité de la ressource hydrique dans ces milieux vulnérables ? Cette politique d'investissement agricole encouragée par l'Etat permet l'appropriation et la privatisation des terres collectives par sa mise en culture. Cette mobilisation des terres collectives dans ces zones marginales (à faible pluviométrie) peut être une des principales causes de la dégradation des écosystèmes, comme elle peut contribuer à alimenter la paupérisation chez les populations oasiennes des deux bassins.

Mots clés : Agriculture d'investissement, politiques étatiques, ressources en eau, vulnérabilité.

Les eaux non conventionnelles en Algérie et en Tunisie : une approche critique des transitions environnementales

Chloé NICOLAS-ARTERO (*Politecnico di milano*) **et Jampel DELL'ANGELO** (*Université d'Amsterdam*)

L'utilisation des eaux non conventionnelles apparaissent pour les institutions internationales et de nombreux gouvernements comme une solution, souvent peu contestée, pour augmenter les disponibilités en eau dans les régions arides et semi-arides, notamment pour répondre aux besoins agricoles (Mayaux et Ennabih, 2023). Sa production à travers la désalinisation, la réutilisation des eaux usées et la recharge d'aquifères constitue désormais une pratique installée dans plusieurs pays du Maghreb (Ait-Mouheb et al., 2020; Molle et al. 2019). En Tunisie et en Algérie, ces solutions sociotechniques soulèvent pourtant des questions autour de la gouvernance de l'eau et de la durabilité des territoires ruraux et de l'agriculture (Carpentier, 2017 ; Gharbi et Elloumi, 2023 ; Nadjib Drouiche, Rafika Khacheba, and Richa Soni, 2020). Afin d'analyser les contradictions des politiques de développement agricoles qui s'appuient et favorisent l'utilisation des eaux non conventionnelles, nous mobiliserons des éléments conceptuels des *sustainability studies* et de la political ecology.

Les *transitions studies* se sont longtemps peu intéressées aux injustices spatiales et environnementales dans les suds (Gosh et al. 2021). L'une des approches plus empruntées pour penser les trajectoires des innovations socio-techniques est la Multi-Level Perspective (Geels, 2004). Cette proposition permet d'étudier les transitions environnementales (dites « durables » en anglais) dans une perspective diachronique et multiniveau. Les inventions socio-techniques naissent au bas de l'échelle et en se développant parviennent à trouver des appuis et des fenêtres d'opportunités à d'autres niveaux (définis à partir du degré de structuration des rapports sociaux), ce qui peut les conduire à remplacer le régime sociotechnique préexistant. Ces dernières années, la géographie des transitions environnementales a apporté de nombreuses contributions pour penser l'espace dans ces transitions (Coenen et al., 2012 ; Coenen and Truffer, 2012).

Néanmoins, ce courant de la géographie présente plusieurs écueils lorsqu'il aborde les relations entre innovations environnementales, espaces et pouvoir. Tout d'abord, ces approches apportent une réflexion sur le pouvoir dans une perspective interne à la MLP. Les recherches montrent comment les rapports de pouvoir entre acteurs, parfois situés à différents niveaux, jouent un rôle majeur dans le changement de système socio-technique et ne considèrent pas les rapports de pouvoir et les injustices produits par ces changements (Kohler et al. 2019). Par ailleurs, dans la plupart des articles, les échelles sont pensées comme un support pour développer l'action ou alors comme un contenant de ressources au bénéfice du développement de l'innovation, comme en témoigne l'approche par la Global Innovation System (Binz et Truffer, 2017). Ces travaux adoptent ainsi une approche normative sur la meilleure échelle possible pour favoriser une innovation, ce qui traduit plus largement une vision apolitique de l'espace et des échelles (Backouche, 2011). Enfin, les travaux intègrent peu la matérialité de la nature et de l'espace et le rôle que jouent ceux-ci sur le rythme ou l'orientation des transitions. L'espace en tant que matérialité tangible demeure souvent absent des réflexions qui s'appuient souvent sur un cadre conceptuel qui laisse peu de place à la matérialité des infrastructures dans la structuration des rapports de pouvoir (Martiskainen et al. 2021). Cette orientation va souvent de pair avec la reproduction d'une conception « moderne » de la nature : elle est souvent pensée comme une abstraction et non dans sa dimension matérielle, profondément imbriquée dans les rapports sociaux (Heynen et al. 2006).

Pourtant, les innovations socio-techniques en matière environnementale, comme la réutilisation des eaux usées, la recharge d'aquifère ou la désalinisation, modifient conjointement l'espace et la nature (Williams et al., 2023). Ces transitions environnementales reposent sur des infrastructures qui participent à la transformation de l'espace ; elles modifient durablement les paysages, les pratiques sociales d'accès et de partage de l'eau et la nature elle-même (Mayaux et Ennabih, 2023). Plus largement, tout changement de régimes socio-techniques induit une modification des activités, des flux de population et de circulation de matières au sein des territoires. Les changements de système sociotechnique participent ainsi

à la production de l'espace et à la modification du cycle hydrosocial (Lefebvre, 2000 ; Fragkou et Mc Evoy, 2016).

L'écologie politique invite à penser la nature et les sociétés dans leur dimension matérielle et culturelle, comme une construction sociale et historique (Robbins, 2012 ; Gautier et Benjaminsen, 2012). Ce courant souligne que tout changement environnemental est produit par des relations économiques, politiques et sociales engageant notamment les rapports nord-sud (Peet et Watts, 2004). La nature et l'eau sont le produit d'une construction sociale ; celle-ci se manifeste par des pratiques d'appropriation de l'espace qui répondent à certains intérêts économiques (Dahou et al., 2013). De ce fait, les pratiques et les relations sociales conduisent à des inégalités territoriales et d'accès aux ressources en eau et foncières.

Nous mobiliserons les apports de ce courant et notamment de la *politics of scale* (Brenner, 2000; Lefebvre, 2000 ; Gupta, 2013 ; Swyngedouw, 2013) pour étudier la dimension spatiale des innovations sociotechniques dans le cadre de la MLP. Nous nous centrerons sur la façon dont les innovations socio-techniques visant à la production d'eau non conventionnelle participent à la production d'injustices spatiales et environnementales (Laigle, 2019). Notre recherche vise à répondre à la question suivante: dans quelle mesure les transitions environnementales engagées par la production d'eau non conventionnelle reproduisent des rapports de pouvoir et ont des effets sur la construction sociale des échelles et la production des espaces?

Dans un premier temps nous montrerons la façon dont la mise en œuvre de dispositifs pour la réutilisation des eaux usées et la recharge d'aquifère reconfigure les échelles de la gouvernance de l'eau et reproduit les modèles de développement agricole intensif ancrés dans les relations nord-sud. Nous analyserons les trajectoires des programmes et politiques publiques en soulignant leurs dimensions internationales, et le rôle des bailleurs dans l'orientation des projets mis en œuvre. Dans un second temps, nous analyserons l'existence d'un éventuel décalage entre les objectifs des projets et des politiques publiques et les attentes des habitants afin de questionner leur ancrage et leur légitimité locale. Il s'agira d'étudier l'existence de contestations autour de la mise en œuvre de ces objets socio-techniques et la production d'inégalités sociospatiales qu'ils induisent. Pour finir, nous nous interrogeons sur les effets de cette reconfiguration des échelles de la gouvernance de l'eau et de la production de l'espace sur le rythme et l'orientation de ces transitions environnementales.

Dans cette communication nous présenterons les résultats de l'enquête en cours de réalisation au moment de la soumission de cette proposition. Cette analyse repose sur l'examen de documents de politiques publiques, de rapports sur les politiques publiques produit par des institutions internationales ou des bailleurs, et d'une revue de la littérature. La réflexion prend appui sur l'étude du cas du bassin transfrontalier de Wadi El Kebir, entre l'Algérie et la Tunisie. Ce bassin s'étend sur 7069 km² (5086 km² en Tunisie et 1983 en Algérie). Il prend sa source à Souk Harras en Algérie, traverse la ville de Gafsa et se termine à Chott El Gharsa. Les principales cultures irriguées par épandage ou goutte-à-goutte sont les olives, les amandes et les céréales. L'enquête repose sur la réalisation d'entretiens et le résultat d'une enquête par questionnaire.

Cette recherche est menée dans le cadre du Programme PRIMA financé par l'Union Européenne [Grant Agreement Number No. Italy: 391 du 20/10/2022, Egypt: 45878, Tunisie:0005874-004-18-2022-3, Greece:ITP21-0474657, Spain: PCI2022-132929]

Références:

Ait-Mouheb, N.; Mayaux, P.-L.; Mateo-Sagasta, J.; Hartani, T. and Molle, B. 2020. Water reuse: A resource for Mediterranean agriculture. In Zribi, M.; Brocca, L.; Trambly, Y. and Molle, F. (Eds), *Water resources in the Mediterranean Region*, pp. 107-136. Radarweg: Elsevier, <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-818086-0.00005-4>

Backouche, I., Ripoll, F., Tissot, S., & Veschambre, V. (2011). *La dimension spatiale des inégalités. Regards croisés des sciences sociales*. Presses Universitaires de Rennes.

Binz, C., & Truffer, B. (2017). Global Innovation Systems—A conceptual framework for innovation dynamics in transnational contexts. *Research Policy*, 46(7), 1284-1298. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2017.05.012>

Brenner, N. (2000). The Urban Question: Reflections on Henri Lefebvre, Urban Theory and the Politics of scale. *International Journal of Urban and Regional Research*, 24(2), 361-378. <https://doi.org/10.1111/1468-2427.00234>

Carpentier I. 2017. Diversité des dynamiques locales dans les oasis du Sud de la Tunisie. *Cah. Agric.* 26: 35001.

Coenen, L., & Truffer, B. (2012). Places and Spaces of Sustainability Transitions: Geographical Contributions to an Emerging Research and Policy Field. *European Planning Studies*, 20(3), 367-374. <https://doi.org/10.1080/09654313.2012.651802>

Coenen, L., Benneworth, P., & Truffer, B. (2012). Toward a spatial perspective on sustainability transitions. *Research Policy*, 41(6), 968-979. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2012.02.014>

Dahou T., Elloumi M. et Molle F (dir.), 2013, « Appropriations et conflits autour des régimes d'accès aux ressources renouvelables. Introduction », *Études rurales*, vol. 192, no. 2, pp. 9- 23.

Gautier D. et Benjaminsen T. A. (dir.), 2012, *L'approche Political Ecology: Pouvoir, savoir, environnement*, Quae, Coll. Update Sciences & technologie, 218 p.

Gharbi I et Elloumi M. 2023. L'agriculture irriguée en Tunisie : politiques hydrauliques et politiques de régulation foncière. *Cah. Agric.* 32: 17. <https://doi.org/10.1051/cagri/2023010>

Ghosh, B., Ramos-Mejía, M., Machado, R. C., Yuana, S. L., & Schiller, K. (2021). Decolonising transitions in the Global South: Towards more epistemic diversity in transitions research. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 41, 106-109. <https://doi.org/10.1016/j.eist.2021.10.029>

Gupta, J., & Pahl-Wostl, C. (2013). Global Water Governance in the Context of Global and Multilevel Governance: Its Need, Form, and Challenges. *Ecology and Society*, 18(4), art53. <https://doi.org/10.5751/ES-05952-180453>

Heynen, N., Kaika, M., & Swyngedouw, E. (2006). In the Nature of Cities: Urban Political Ecology and the Politics of Urban Metabolism. Routledge.

Köhler, J., Geels, F. W., Kern, F., Markard, J., Onsongo, E., Wieczorek, A., Alkemade, F., Avelino, F., Bergek, A., Boons, F., Fünfschilling, L., Hess, D., Holtz, G., Hyysalo, S., Jenkins, K., Kivimaa, P., Martiskainen, M., McMeekin, A., Mühlemeier, M. S., ... Wells, P. (2019). An agenda for sustainability transitions research: State of the art and future directions. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 31, 1-32. <https://doi.org/10.1016/j.eist.2019.01.004>

Laigle, L. (2019). Justice climatique et mobilisations environnementales. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 19 Numéro 1 | mars 2019, mis en ligne le 05 mars 2019, consulté le 09 juin 2023

Lefebvre, H. (2000). La production de l'espace. *Anthropos*.

Peet R. & Watts M. (Eds), 2004, *Liberation ecologies. Environment, Development and Social Movements*, London: Routledge, 464 p.

Robbins, P. (2012). *Political ecology: A critical introduction* (Wiley Blackwell).

Swyngedouw, E., & Heynen, N. C. (2003). Urban Political Ecology, Justice and the Politics of Scale. *Antipode*, 35(5), 898-918. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8330.2003.00364.x>

Les contradictions de la politique libérale face à la rareté des ressources en eau en Tunisie
Mustapha JOUILI (FSEG Nabeul), Mohamed ELLOUMI (INAT-Tunisie)

La Tunisie se caractérise par la prédominance d'un climat semi-aride avec une pluviométrie qui varie de moins de 100 mm dans le sud à plus de 1200 mm dans le nord-ouest. Le potentiel hydrique est ainsi modeste tant pour les eaux de surface que pour les eaux souterraines (Al Atiri, 2005). En 2020, ce potentiel est estimé à 4,9 milliards de mètres cubes et provient des eaux de surface (2,7 milliards de mètres cubes) et des eaux souterraines (2,174 milliards de mètres cubes). La majorité des ressources en eau de la Tunisie va à l'irrigation et à l'exploitation agricole, avec un taux d'environ 80 %. Rapporté à l'effectif de la population, le potentiel en eau apparaît de plus en plus faible. Aujourd'hui, avec près de 420 m³ / habitant / an, la Tunisie est déjà dans une situation de stress hydrique, selon les normes internationales (MAPRH, 2020).

Par ailleurs, depuis les premières années d'indépendance les ressources en eau ont été mobilisées de manière systématique. Au début des années 1970, les orientations socio-économiques se sont libéralisées et l'agriculture en a fait les frais. Sous prétexte de « mobilisation des avantages comparatifs », l'État a commencé à encourager les exportations, notamment de l'huile d'olive, des agrumes, des dattes et quelques autres fruits et légumes primeurs, au détriment des céréales, des légumineuses et de plusieurs produits de base. Cette orientation agro-exportatrice s'est renforcée davantage avec l'adoption d'un programme d'ajustement structurel en 1986 avec, entre autres, comme composante le retrait de l'Etat et la libéralisation de l'accès aux ressources en eau. Conséquence : la consommation d'eau va

exploser et, de 59% en 1990, le taux de mobilisation des ressources en eau est passé à 98 % en 2015 (Elloumi, 2016). Actuellement, ce taux de mobilisation se situe à 117% pour les eaux de surface et 120% pour les eaux souterraines (Abdelmoula, 2021).

Ainsi, avec la croissance démographique et l'urbanisation galopante, le développement de l'irrigation et des autres usages : industriels, miniers, et touristiques, la mobilisation des ressources a atteint ses limites, et compte tenu des risques liés aux changements climatiques, les horizons du pays en termes de couverture de ses besoins en eau s'assombrissent jour après jour. Cette situation est d'autant plus alarmante que près de la moitié des ressources mobilisées est d'origine souterraine et qu'une partie de celles-ci est de nature non ou peu renouvelable notamment dans le sud du pays.

Toutefois, en dépit de leur continuel discours sur la pénurie en eau et les risques associés aux effets du changement climatique, les gouvernements successifs s'inscrivent toujours dans la même logique, au point de signer en juin 2018 un accord de prêt de la Banque mondiale d'une valeur de 140 millions de dollars (118 millions d'euros) pour intensifier les superficies irrigables dans six gouvernorats tunisiens. De même, l'étude « eau 2050 » réalisée pour le compte du ministère de l'agriculture propose une extension des superficies irriguées dans l'objectif d'augmenter les exportations afin de compenser un éventuel accroissement des importations des produits de base sous l'effet du changement climatique.

Cette contribution propose une revue critique des politiques hydro-agricoles adoptées jusque-là en Tunisie. Elle tente de montrer que la poursuite d'une politique libérale en termes de mobilisation et d'exploitation des ressources en eau ne peut que renforcer des processus déjà à l'œuvre (Jouili et al, 2013, Elloumi, 2016). En particulier :

Dans un contexte de pénurie, l'augmentation des besoins accentue la pression sur les eaux, particulièrement les eaux profondes, et engendre des compétitions entre les usages (agriculture, eau potable, industrie, tourisme). Le secteur agricole étant le principal usager des ressources en eau mobilisées (80 %) se trouve donc confronté de plus en plus à la rareté des ressources et à la concurrence des autres secteurs dont la part est certes faible, mais en forte croissance et difficilement compressible. S'ajoute à cela l'impact des changements climatiques qui devraient se traduire par une diminution des ressources en eau disponibles, d'une part, et l'augmentation de la demande en eau, d'autre part.

La surexploitation des nappes pose le problème de dégradation qui touche les nappes elles-mêmes (rabattement du niveau de la nappe, dégradation de la qualité d'eau) et se répercutent sur le fonctionnement des exploitations agricoles à travers le renchérissement du coût de l'exhaure et la baisse des rendements agricoles obligent à l'abandon de certaines cultures exigeantes en termes de qualité d'eau d'irrigation.

La poursuite de la libéralisation de l'accès aux ressources en eau souterraine, inaugurée à partir du milieu des années 1990, ne fera qu'exacerber davantage la compétition autour de l'eau. En plus d'une surexploitation des nappes, cette compétition ne peut que renforcer le processus de différenciation au sein de l'agriculture. Les petites exploitations familiales, les

moins pourvus en ressources financières et en capital social, seront de plus en plus exclues et marginalisées.

Références

Al Atiri R. 2005, Analyse des politiques hydrauliques. Cas de la Tunisie. In Mohamed Salah Bachtta, Les instruments économiques et la modernisation des périmètres irrigués, 2005, Kairouan, Tunisia. Cirad.

Bachtta M.S., Elloumi M, 2005, Analyse des politiques hydrauliques en Tunisie : quelques éléments d'évaluation, in Felisa Ceña, Mohamed Elloumi, Rosa Gallardo et Mohamed El Béchir Sai (s/d), Les défis de la terre : l'agriculture en Espagne et en Tunisie face au défis de la libéralisation, ouvrage collectif, Tunis, Cérès Editions et IRESA.

Elloumi M. 2016. La gouvernance des eaux souterraines en Tunisie. IWMI Projet Report n°7. Groundwater governance in the Arab World.

Gharbi I., Elloumi M (2023) L'agriculture irriguée en Tunisie : politiques hydrauliques et politiques de régulation foncière. Cah. Agric. 2023, 32, 17. <https://doi.org/10.1051/cagri/2023010>

Hamdane A. 2019. Développement et gestion de l'irrigation en Tunisie. In : Molle F, Sanchis-Ibor C, Avellà-Reus L, eds. Irrigation in the Mediterranean – technologies, institutions and policies. Genève (Suisse) : Springer Éditions, pp. 4–34.

Jouili M, Kahouli I, Elloumi M. 2013. Libéralisation de l'accès aux ressources hydrauliques et processus d'exclusion au niveau du gouvernorat de Sidi Bouzid. In : Dahou T, Elloumi M, Molle F, eds. Études Rurales n°192(2), La gestion des ressources naturelles dans le Bassin Méditerranée. EHESS, pp. 117–134. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9929>.

Achieving Justice in the Water Energy Food Nexus: A case study of the horticulture sector in Souss Massa, Morocco

Dieneke GEERTSEMA (Leiden University)

The MENA region, facing interconnected challenges of water scarcity and food insecurity, is increasingly adopting the Water Energy Food (WEF) nexus approach. Access to water, energy, and food resources can be a significant source of social and economic inequalities, thus, research into the adoption of the WEF nexus from a justice perspective is crucial. Therefore, this study focuses on Souss Massa, a region known for its significant contribution to Morocco's agricultural sector, to investigate how principles of water, energy, and food justice can be integrated into Souss Massa's application of the WEF nexus by means of a WEF justice nexus framework. This study aims to answer key questions related to the integration of justice principles in the WEF nexus, threats and concerns arising from the adoption of the WEF nexus, and the role of key stakeholders in the improvement of fair governance within the horticulture sector of Souss Massa.

Using a qualitative research approach, the study incorporates semi-structured panel interviews with key stakeholders and experts as well as observational research conducted in Souss Massa. The research adopts an interdisciplinary approach to enhance the understanding of the interactions between environmental sustainability and governance structures in the context of the WEF nexus. Achieving the proposed WEF justice nexus is closely tied to technology- and knowledge-based innovations in the water, energy, and food sectors, emphasising the need for improved collaboration among stakeholders. The study's instrumental case-study approach in Souss Massa provides valuable insights into WEF justice in the horticulture sector, contributing to the transdisciplinary integration of knowledge and providing recommendations to relevant stakeholders within the WEF nexus.

Also, research findings indicate that economic activities in the WEF nexus generally prioritise selective allocation of subsidies and export of production over the protection of water, energy, and food justice principles. Stakeholder discussions primarily focused on the relationship between water and food justice, while the relationship with energy justice received less attention. Nevertheless, the results demonstrate that principles of participation, procedural justice, and recognition can be simultaneously promoted across all sectors within the WEF nexus, thus highlighting the interconnectedness of justice principles within the WEF justice nexus. This paper serves as an initial exploration into the integration of justice in the WEF nexus, paving the way for future investigations in this important area of study.

Keywords: Water Energy Food nexus, Water Justice, Energy Justice, Food Justice Horticulture, Governance, Souss Massa, Morocco

La télédétection à l'appui de solutions pour réduire les écarts de productivité de l'eau en agriculture

Hans VAN DER KWAST, Abebe CHUKALLA, Marloes MUL

(Land and Water Management Department, IHE Delft Institute for Water Education, Delft, the Netherlands (h.vanderkwast@un-ihe.org))

Cette présentation vise à montrer comment le portail WaPOR de la FAO peut aider à améliorer la gestion des ressources en eau pour l'agriculture en Afrique et au Proche-Orient. Le portail WaPOR permet le suivi de la productivité de l'eau grâce au libre accès aux données dérivées de la télédétection. La productivité de l'eau est définie comme la quantité ou la valeur de la production par rapport à la quantité d'eau consommée pour produire ce résultat. Le portail peut être accédé à l'adresse suivante: wapor.apps.fao.org. Il suit et rend compte de la productivité de l'eau agricole à différentes échelles spatiales et temporelles, offre un accès libre à des données sur la productivité de l'eau et à des couches cartographiques sous-jacentes, permet des requêtes de données directes, des statistiques de zone et le téléchargement de données des variables clés associées à la productivité.

L'amélioration de la gestion des ressources en eau nécessite des informations fiables à différentes échelles. Les données dérivées de la télédétection peuvent nous fournir une perspective sur ce qui se passe sur le terrain, une perspective inégalée dans sa capacité à fournir des informations très détaillées dans l'espace et dans le temps, par rapport aux autres méthodes de collecte de données. Pourtant, cette perspective seule ne suffit pas. Elle doit être combinée avec le travail sur le terrain, la collecte de données in situ pour la vérification et la calibration des algorithmes d'une part, et la compréhension des pratiques agricoles d'autre part. Parallèlement à ces pratiques, cette vision désagrégée du paysage permet d'élaborer des solutions très ciblées au niveau du terrain qui peuvent avoir des effets d'entraînement dans le domaine et dans le bassin afin d'accroître la résilience globale aux pénuries d'eau. Cela nécessite toutefois des institutions fortes pour élaborer des plans d'action sur la base des informations fournies. Les pressions exercées sur les ressources en eau ne feront qu'augmenter. Les parties prenantes, à tous les niveaux et dans chaque secteur d'activité, doivent prendre des mesures pour utiliser au mieux les ressources en eau tout en continuant à croître pour répondre aux demandes croissantes.

Cette présentation couvrira également l'utilisation des données WaPOR et illustrera cela avec les résultats de cas d'étude réalisés dans différents pays et régions. Ces cas d'étude montrent comment les données WaPOR peuvent être utilisées pour analyser les tendances et les variations de la productivité de l'eau, identifier les zones à fort potentiel ou à faible efficacité, évaluer les impacts des pratiques d'irrigation et de gestion de l'eau, et soutenir la planification et la prise de décision pour une utilisation durable et équitable de l'eau.

AXE 3: Inégalités environnementales et jeux d'acteurs

Modérateur : Mohammed BENIDIR (INAU-Rabat)

Expansion extractiviste saharienne : l'exploitation de l'or en Mauritanie

Laurent GAGNOL (Université d'Artois)

À partir du cas exemplaire mauritanien, cette étude s'inscrit dans le sillage d'un renouveau des analyses en géographie politique de l'environnement (Rodary et Chartier, 2016), traitant entre autres des enjeux stratégiques du sous-sol. Ces analyses rendent compte des convoitises accrues des acteurs formels et informels autour de l'exploitation des ressources extractives. Elles abordent, à différentes échelles, les controverses idéologiques et les actions militantes (Murray 2015 ; Bednik 2016), les conflits et les risques associés à la (mauvaise) gouvernance, les flux de matière ou encore la circulation des acteurs et l'accumulation de richesses et les inégalités que génèrent l'appropriation et la mise en exploitation des gisements, ainsi que leurs effets néfastes notamment environnementaux et sanitaires. Le renouveau ou l'intensification de l'extraction minière à l'échelle globale est associé à la flambée des cours des matières premières, notamment ceux rendant possible la transition énergétique (Arnauld de Sartre et Chailleux 2021), qui s'apparente plutôt à une expansion énergétique sans fin du point de vue de sa nature cumulative et symbiotique (Fressoz, 2021) avec l'extraction accrue des ressources minérales. Pour ce qui concerne plus spécifiquement l'or, alors qu'il joue plus que jamais son rôle de valeur refuge dans un contexte mondial politiquement et financièrement instable, son cours n'a jamais été aussi haut, puisqu'il approche ou dépasse même les 2000 dollars l'once depuis mi-2020. Ce contexte explique le développement rapide et massif de l'exploitation dite artisanale et à petite échelle (EMAPE) de l'or à travers le monde en général et dans les confins sahariens du Maghreb en particulier depuis moins de 15 ans (Gagnol et Ahmet Tchilouta, 2021)

En Mauritanie, depuis l'époque coloniale, surtout à partir des années 1950, a débuté la prospection systématique puis la mise en exploitation des richesses minérales. Cet héritage s'est effacé avec la mise en place d'une politique de « nationalisme des ressources » marquée par la nationalisation de la SNIM exploitant les immenses gisements de fer (Bonte 2001). De façon générale, à partir de la fin des années 1980 jusqu'à la première décennie des années 2000, la politique minière de la Mauritanie a été marquée par une diversification et une libéralisation du secteur afin d'attirer des investisseurs étrangers, notamment des sociétés minières transnationales, surtout occidentales. Depuis une dizaine d'années en Afrique, nous assistons sans doute à une nouvelle doctrine portée par de nombreux acteurs dont l'Union Africaine qui promeut une « nouvelle vision minière pour l'Afrique » (Coderre et *alii.* 2019), fondée notamment sur le retour de l'État développementaliste, les partenariats publics-privés, la transformation locale des minerais, l'incitation au contenu local des sociétés et la responsabilité environnementale.

En Mauritanie, le surgissement inattendu de la ruée vers l'or de 2016 a accéléré sa mise en œuvre. Une politique de formalisation de l'exploitation aurifère artisanale et à petite échelle a été rapidement mise en œuvre, légitimée par un nationalisme des ressources qui s'appuie sur une reprise en main de l'État et sur les promesses des retombées en faveur des populations nationales les plus démunies. Cela s'est traduit par une tolérance de l'orpaillage informel de la part des autorités centrales, puis d'un large soutien à l'émergence de l'exploitation semi-industrielle. Sans expérience en la matière, cette capacité à intégrer et faire évoluer l'informalité extractive aurifère en Mauritanie tranche avec l'expérience des pays saharosahéliens (comme le Niger ou le Tchad) ou même les pays maghrébins qui ne la tolèrent pas.

L'élite économique-politique mauritanienne a fortement investi tous les niveaux de la chaîne de production et de valeur. Pour passer à l'exploitation semi-industrielle, cette élite a renforcé ses stratégies d'extraversion (Bayart 1999). Autant globalisé que l'industrie minière, le petit entrepreneuriat minier a élargi la diversification des partenariats internationaux à la recherche de capitaux, d'innovations technologiques, de main d'œuvre bon marché ou qualifiée, d'approvisionnement en produits chimiques et de débouchés commerciaux pour l'or. À travers la promotion du secteur semi-industriel et la formalisation partielle de l'orpaillage artisanal, l'État soutient les intérêts des élites politico-économiques investissant dans l'or. Ces relations clientélistes font se perpétuer une stratégie d'extraversion d'un nouveau type avec des ingénieurs, investisseurs, fournisseurs et acheteurs étrangers qui bénéficient d'une tolérance marquée de leurs illégalismes. Ils sont en outre invisibilisés dans les discours officiels qui relèvent du nationalisme des ressources. Toutefois, cette mondialisation extractive plus discrète, par le bas (Chopin et Pliez 2018) et en grande partie « informalisée », n'est pas vraiment dénoncée par le « nationalisme des ressources » qui cible beaucoup plus les grandes sociétés minières occidentales financiarisées qui cherchent à entretenir le plus possible un rapport d'extraterritorialité au pays.

Malgré le succès de l'encadrement de l'exploitation artisanale et semi-industrielle, des défis énormes restent posés. Après avoir mis en lumière l'expérience mauritanienne concernant l'exploitation aurifère et sa régulation, cette communication portera une attention particulière aux controverses et aux enjeux environnementaux qu'elle pose, en ce qui concerne notamment l'utilisation du mercure et du cyanure.

Gouverner les débordements de l'industrie de transformation des phosphates en Tunisie ? Un regard sur les répercussions de 2011 depuis les régions de Gabès et Sfax

Diane Robert (Université Paris 1)

L'industrie des phosphates en Tunisie repose sur des activités d'extraction et de transformation de minerais. L'extraction est localisée dans le Bassin minier de Gafsa. Mise en place sous la colonisation française, elle est gérée par la Compagnie de phosphates de Gafsa (CPG). La transformation des minerais en acide phosphorique et en engrais s'est véritablement développée à partir des années 1970 ; elle s'effectue, depuis 1994, sous l'égide du Groupe chimique tunisien (GCT), qui est, comme la CPG, une entreprise étatique. La géographie de

cette activité est plus fluctuante, avec 4 pôles qui ont eu une importance variable au cours des dernières décennies, à savoir Sfax, Gabès, Skhira et Mdhilla, les trois premiers étant situés sur la façade littoral, au plus près des ports où les produits phosphatés sont, pour la plus large part, exportés.

Cette proposition de communication s'appuie sur une enquête de terrain menée dans les régions de Gabès et de Sfax, dans le cadre d'une thèse de doctorat en géographie sur les conflits sociaux autour des débordements de certaines activités industrielles, qui se sont déployés au cours de la décennie qui a suivi les soulèvements de 2010-2011 – souvent présentée, non sans illusion téléologique, comme une période de « transition démocratique », avant que le coup d'Etat de Kaïs Saïed ne vienne y mettre un terme. Pour cette raison, c'est de l'activité de transformation et non de l'extraction des phosphates dont il sera question ici.

Les procédés de transformation des phosphates relèvent du domaine de la chimie lourde. Ils impliquent des prélèvements de la ressource en eau et des rejets polluants de diverses natures dans les territoires où les sites de production sont implantés, occasionnant des dommages sur les écosystèmes, les ressources agricoles et halieutiques, mais aussi une dégradation du cadre de vie¹². Cette situation donne lieu à des contestations au niveau local, qui rendent compte des contradictions existantes entre production et reproduction des ressources et de la force de travail. Elle attire aussi l'attention de certaines organisations internationales, dans un contexte de mondialisation de l'environnement.

Dès lors, quels sont les modes de gouvernement des débordements de cette industrie ? Comment ceux-ci ont-ils évolué au cours des dernières décennies, en lien avec les transformations sociopolitiques qui ont marqué la trajectoire tunisienne ? Quelle a été l'incidence, en particulier, des soulèvements de 2010-2011 ?

Avant la chute du régime de Ben Ali, si elles sont le plus souvent restées discrètes, des contestations des nuisances de l'industrie phosphatière se sont néanmoins exprimées. Par ailleurs, les rejets marins de phosphogypse¹³ de l'ancienne usine NPK de Sfax et des unités du GCT de Gabès ont valu aux deux villes d'être inscrites dans la liste des « points chauds les plus critiques » de la Méditerranée du Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations unies pour l'environnement au début des années 2000. Cette situation était susceptible de mettre à mal la vitrine de bon élève des politiques environnementales du régime de Ben Ali. Des projets de résorption de la pollution de l'industrie phosphatière ont donc été annoncés. Citons par exemple la décision de fermeture de l'usine NPK à Sfax assortie

¹² La notion de « débordements industriels » issue de travaux d'histoire environnementale nous semble alors particulièrement opportune. Le débordement industriel se rapporte à « tout ce qui, du fait de l'existence d'une activité de production et de son insertion dans l'environnement immédiat, impose son existence matérielle et symbolique par des externalités dont les populations environnantes contestent la légitimité » (Le Roux et Letté, 2013). Cette notion permet de saisir les motifs des conflits au plus près de la manière dont les débordements sont appréhendés par les acteurs ; en outre, elle englobe les nuisances et les pollutions mais elle ne s'y restreint pas, puisqu'elle peut aussi se rapporter aux aspects d'ordre économique et social, loin d'un découpage a priori du « social » et de « l'environnemental ».

¹³ Le phosphogypse est une boue visqueuse produite en grande quantité par la réaction de transformation de phosphate en acide phosphorique

d'un projet dit « présidentiel » de dépollution et de réaménagement urbain (Taparura) – et d'une relocalisation des unités à Skhira, ou encore le projet de « mise à niveau environnementale du Groupe chimique » financé par la BEI et l'AFD à partir de 2008.

La période ouverte par le 14 janvier a nécessité des réajustements des modes de gouvernement des débordements de l'industrie. En effet, les contestations des débordements se sont intensifiées au niveau local, portées par des groupes d'agriculteurs et de pêcheurs dont les revenus étaient affectés, des riverains qui demandaient à la fois une limitation des nuisances et des compensations sous forme d'équipements publics et d'emplois, ainsi que des associations et des organisations qui entendaient se positionner sur cet enjeu montant et peser sur les processus décisionnels. Elles ont posé des défis aux projets de délocalisation des activités génératrices de nuisances vers les arrière-pays, dans la mesure où une partie des populations de ces lieux périphériques se sont insurgées contre l'arrivée d'activités refusées par les habitants des centres urbains. Couplées aux protestations du Bassin minier qui ont entravé l'activité d'extraction, elles ont grandement affecté la production de phosphates et le GCT a perdu une grande partie de ses clients internationaux.

Par conséquent, les projets visant la résorption de certaines nuisances environnementales, promus par les organisations internationales, se sont dotés d'un axe « participatif » plus étoffé, avec l'intention de discipliner les mobilisations. De leur côté, les relais des autorités nationales au niveau des gouvernorats ont largement actionné le levier redistributif. Ces formes d'octroi de compensations à destination d'associations mais aussi d'individus, si elles renouvellent le pacte clientélaire de l'ancien régime, ont pu être qualifiées de politique de « RSE » par des acteurs industriels désormais familiarisés avec ce standard en circulation. Il n'en reste pas moins qu'à l'heure actuelle, le secteur phosphatier tunisien ne semble pas parvenir à se dépêtrer d'une situation de crise.

Entre capitalisme de loisirs et narratif green. Vers une political ecology des activités de pleine nature (Maroc, Sénégal)

Thomas FOUQUET (CNRS)

Cette contribution s'intéresse aux usages¹⁴ contemporains de la nature par et dans le « capitalisme de loisirs », à travers une approche croisée des sports de montagne au Maroc et du surf au Sénégal, soit deux types de pratiques emblématiques de l'Outdoor à échelle mondiale.

L'Outdoor s'entend ici à la fois comme domaine d'activités sportives « de pleine nature » et filière économico-industrielle globalisée. Ce secteur génère aujourd'hui des milliards de dollars de profit à travers le monde tandis que ses finalités mercantiles se fondent dans un récit de la sobriété, de la conscience environnementale et de l'écoresponsabilité. La

¹⁴ La notion d'« usages » a ici un sens élargi : économique, physique, mais aussi politique, narratif et symbolique.

marchandisation de ces activités et des équipements techniques associés relève en ce sens nettement d'un « marketing green » dont on doit noter la forte adéquation aux enjeux environnementaux les plus actuels, aussi bien dans le champ politique que dans les imaginaires populaires. Sous cette optique, le narratif green de l'Outdoor est assimilable à une « ruse verte » du capitalisme de loisirs.

Les configurations de ce type deviennent particulièrement intelligibles à l'aune d'une ressource bien spécifique, la « ressource territoriale », qui permet d'intégrer de multiples niveaux d'analyse : économique, politique, environnemental et topographique, mais aussi culturel et symbolique. A cet égard, l'approche comparative proposée ici mettra en regard des ressources territoriales à priori très différentes (montagnarde/côtière, urbaine/rurale, nord-africaine/ouest-africaine) mais envisagées depuis un même secteur d'activités.

Dans le cas du Maroc, on repartira d'une généalogie des sports et loisirs de montagne depuis les années 1920, date d'implantation du Club Alpin Français dans ce pays. Héritière directe de la présence coloniale puis du développement du tourisme sportif au Maroc, la montagne-loisirs s'est durablement constituée comme une entité allogène aux yeux de l'absolue majorité de la population marocaine. En toute hypothèse, ce caractère d'extranéité, ou « d'Ailleurs du dedans », a rendu ces territoires particulièrement perméables à des références et des normes importées. Dans ce contexte, on s'attachera à montrer l'ambivalence intrinsèque entre discours sur les milieux naturels « à protéger » et marchandisation de ces derniers à l'intérieur d'une filière Outdoor étroitement imbriquée aux flux de la globalisation néolibérale.

Une même ambivalence traverse nombre de projets structurants type parcs nationaux qui restent les principales arènes de la montagne-loisirs, sportive et touristique au Maroc. Sous couvert de préservation voire de sanctuarisation de la nature, l'implantation de tels projets peut, au mieux, négliger les usages anciens d'espaces qui sont en réalité loin d'être vierges (économiquement, socialement, culturellement, symboliquement) et, au pire, servir d'outils de contrôle des populations montagnardes elles-mêmes. On dessinera ainsi les contours de ce que je nommerais une « politique green de l'autochtonie », dotée d'une certaine épaisseur historique dans les milieux montagnards marocains : résistances aux pouvoirs coloniaux puis à ceux étatiques et, en regard, logiques d'assujettissement voire d'expropriation au nom de la préservation de la nature.

Dans l'ensemble, on examinera comment la ressource territoriale montagnarde au Maroc est prise dans une multitude d'enjeux croisés et comment, dans ce contexte, le narratif green sert souvent de façade à des intérêts qui n'ont à priori pas grand-chose à voir avec la sauvegarde environnementale stricto sensu.

Au Sénégal, c'est la ressource territoriale océanique qui sera examinée dans la région de Dakar. La capitale sénégalaise a été implantée sur une presqu'île et, de fait, l'océan y est partout. Pour autant, il ne paraît être nulle part pour beaucoup de Dakarais : l'espace côtier, soumis à une intense activité immobilière, se couvre d'une gangue de béton chaque jour plus dense et étendue. Entre autres conséquences, le rapport à la nature océanique (notamment l'accès

physique aux rivages) est en recul constant chez des populations souffrant par ailleurs des excès d'une urbanisation rapide et peu ou pas planifiée. C'est dans ce contexte que la pratique du surf a connu une croissance importante au Sénégal au cours des dernières années. Dakar est devenue un spot de surf reconnu au niveau mondial, ce qui draine d'importantes mobilités touristiques spécialisées, mais aussi une économie locale très visible sur une partie du littoral : écoles et clubs de surf, beach bars, boutiques de matériel et commerces de location, complexes hôteliers type surfcamps, etc. De ce point de vue, le surf constitue une nouvelle passerelle vers la nature océanique, à laquelle s'agrègent différents acteurs et agendas économiques, politiques et environnementaux. Par ailleurs, cette activité sera présentée comme discipline-phare lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) organisés au Sénégal en 2026 ; or, ce type d'évènements planétaires se voit largement attribuer un rôle de vecteur de diffusion de normes et de valeurs, environnementales entre autres. Mes recherches en cours mettent là encore en lumière des articulations entre intérêts économiques, préoccupations environnementales, mais aussi gestion politique du foncier et aménagement territorial, dont l'élément naturel océanique constitue en quelque sorte le pivot.

Pour cette proposition, un aspect retiendra spécialement notre attention. Le surf s'impose peu à peu comme une ressource territoriale majeure au vu de son impact sur le développement urbain d'une portion du littoral dakarois, en particulier à l'échelle de la commune de Ngor (nord-ouest de Dakar) ; cette tendance devrait encore se renforcer d'ici aux JOJ de 2026. De ce point de vue, il est intéressant de voir comment une ressource naturelle aquatique ou océanique (la « vague ») devient en quelque sorte terrestre à travers son empreinte urbaine et les différentes formes d'exploitation dont elle fait l'objet. Oumar Seye, ancien surfeur professionnel et propriétaire d'un imposant surfcamp à Ngor, a été récemment élu président de la Confédération africaine de surf (avril 2023) sur un programme où les préoccupations environnementales occupent une place centrale. Il est aujourd'hui porteur d'un projet d'envergure, la « Dakar Surf city », qui consiste en la création d'un véritable surf district à Ngor. Ce projet est directement inspiré d'une initiative mise en œuvre au Salvador ces dernières années (<https://surfcityelsalvador.sv/>). Le souci écologique, en termes notamment de préservation du littoral et d'aménagement urbain durable, y tient là encore une place centrale au moins à titre déclaratif. J'ai récemment été associé au groupe de réflexion qui travaille à l'approfondissement de ce projet, impliquant entre autres le Ministère sénégalais du tourisme et Fédération sénégalaise de surf. Je pourrai en ce sens témoigner de discussions en cours. Nous avons là, en tous cas, un exemple d'accointances entre capitalisme de loisirs, narratif green et enjeux de durabilité, qui associe des acteurs privés autant que publics, et économiques autant que politiques.

En synthèse comparative, la montagne-loisirs au Maroc tout comme l'écosystème émergent du surf au Sénégal restent indissociables de mobilités touristiques sportives qui, entre autres aspects, contribuent à une forme de transposition de systèmes de valeurs environnementaux du Nord vers le Sud, autour notamment des notions de « reconnexion à la nature » et de « tourisme durable ». Plus généralement, les dynamiques d'extraversion jouent un rôle central

dans les deux cas abordés ici, quoique suivant des formes et des enjeux très différents compte tenu de la disparité des territoires étudiés. Suivant une perspective comparatiste, on regardera ainsi comment des enjeux de développement durable et de préservation environnementale sont (re)formulés localement par le biais de logiques circulatoires et comment ils s'articulent à des intérêts économiques à échelle locale comme globale. Les circulations Sud-Sud de modèles de développement territorial dans le champ de l'Outdoor et du tourisme sportif constituent un autre élément de discussion important, à l'instar de la mise en regard du Sénégal et du Salvador dans le cas du surf. De manière plus spécifique aux deux terrains d'étude, il y a également des lignes de comparaison intéressantes à tirer entre le projet « Dakar Surf City » et celui – en gestation longue – de développement de la station d'altitude de l'Oukaïmeden.

On se demandera finalement comment tout cela peut contribuer à poser les bases d'une analyse de l'Outdoor aux Suds en termes de political ecology, depuis un cadre d'observation local mais en prise directe avec des mobilités et circulations transnationales : d'individus, d'objets, de normes, de valeurs et de modèles, d'imaginaires, etc.

Déconstruire la gouvernance de la mer en Tunisie : regards des pêcheurs du nord sur une régulation en crise.

Racha SALLEMI (Université de la Manouba Tunis)

Dans un contexte de profonde reconfiguration de l'espace politique, mais aussi de renforcement de la société civile, les pêcheurs du nord de la Tunisie contestent le fait que leurs territoires sont de plus en plus règlementés. Leurs zones de pêches traditionnelles et « leurs ressources » sont le théâtre d'une diversité de formes de gouvernementalité censée réguler leur exploitation par une réglementation à géométrie variable et souvent placée sous le sceau de l'informalité des rapports de force. Dans cette Tunisie du nord, la multiplication des revendications territoriales, souvent concurrentes, voire des restrictions unilatérales de droits d'accès aux ressources halieutiques au niveau de l'archipel de la Galite, nécessitent un regard sociologique mettant l'espace politique « marin » au cœur de l'approche. La recomposition des espaces de pouvoir entre corps sécuritaires, entre syndicats concurrents accusent des déséquilibres à l'œuvre perceptibles à travers la montée en puissance de nouveaux acteurs politiques comme la société civile ou les bailleurs et ONG-porteuses de modèles de protection environnementales. Cette complexité invite un regard des sciences sociales vis-à-vis des échelles de gouvernance à l'œuvre. La finalité étant d'acquiescer un regard critique sur une communauté d'acteurs environnementaux prête à élaborer des stratégies communes pour la Tunisie, adaptant et imbriquant les doctrines de sanctuarisation des espaces marins et d'une production halieutique essentiellement aquacole, pour résoudre des tensions territorialisées entre les usagers et les pouvoirs publics autour de la conservation de la biodiversité.

Politiques Agricoles à l'épreuve du Développement Durable en Tunisie : Contradictions et jeu de pouvoir entre Etat et paysannerie
Hedi RIAHI (Université de la Manouba Tunis)

Après la décolonisation agraire, l'Etat tunisien a hérité un espace intérieur à vocation rurale largement en retard de développement économique et social, par rapport à l'axe littoral à forte concentration démographique, urbaine et économique. Le rééquilibrage de l'espace national passa obligatoirement par la restructuration des campagnes et du secteur agricole, par le biais de la planification et l'option collectiviste des terres. Ainsi la logique de l'Etat propriétaire, producteur et aménageur de l'espace agricole visait en premier lieu l'assurance de la sécurité alimentaire du pays et secondairement l'induction de la rentabilité du secteur agricole et la croissance économique. Les contradictions générées par cette politique (épuisement du crédit BIRD, l'approche techniciste et populiste du développement rural, la naissance d'une structure bureaucratique et la montée des tensions entre Etat et paysannerie) avaient entravé la durabilité des actions d'aménagement des campagnes et accusé de très faibles résultats économiques, la gravité de la crise rurale et la dégradation de l'environnement.

Le tournant des années (1970) s'est traduit par un changement de politique vers un libéralisme autocentré. L'Etat gardait sa position stratégique et dominante au niveau foncier et productif et optait pour le choix de la coexistence des trois secteurs : étatique, coopératif et privé. Ainsi, la planification rurale cède le pas aux projets de développement rural (PDR) dont les impératifs sociaux et financiers prévalaient au détriment d'une vision globale du développement durable des campagnes. La logique néolibérale et de l'assistance cultivées par ces projets touchant l'appareil de production (irrigation, systèmes de cultures, élevage, mécanisation), a engendré l'intégration de l'agriculture tunisienne à la sphère de l'économie mondiale en matière d'approvisionnement des plants, des semis, des engrais chimiques, des produits phytologiques et du matériel mécanique à l'égard des fournisseurs internationaux. Les résultats escomptés par cette politique entraînaient l'approfondissement de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et la mise en péril de la sécurité alimentaire du pays et la fragilisation des écosystèmes ruraux.

Vers la fin des années (1970), les contradictions générées par la politique du libéralisme autocentré manifestées par le creusement des disparités de développement et des revenus entre les zones rurales et urbaines, la rupture des équilibres financiers, fragilisées par la lourde facturation des projets de mobilisation des eaux et l'importation du matériel mécanique et du cheptel bovin de race pure ; ont conduit vers un changement de politique agricole axée sur la mise en place des projets de développement par l'eau, devenant un enjeu stratégique de développement rural. Le passage de la mobilisation à la valorisation des ressources naturelles, et en particulier la ressource eau, s'inscrit dans une vision de développement durable et d'incitation de la croissance globale. En revanche, le modèle intensif instauré au détriment du modèle extensif traditionnel, s'est matérialisé par l'installation de la politique des Grands Barrages et la multiplication des périmètres irrigués dans l'optique de la gestion durable des

ressources hydrauliques, l'amélioration de la valeur ajoutée du secteur agricole et la préservation de l'environnement. Cette politique s'est soldée par le désengagement étatique et l'application des principes de la gouvernance des ressources naturelles en créant des structures participatives de gestion de l'eau et des projets intégrés de développement rural. Toutefois, l'action de l'Etat dans les campagnes, strictement guidée par des impératifs économique-financiers, avait réduit les objectifs de développement durable recommandés par les organismes internationaux, à des simples orientations théoriques et formelles. En effet, les effets pervers du modèle intensif révèle la fragilisation des systèmes écologiques et la perte de la biodiversité. Les formes abusives d'occupation des terres, la faible maîtrise de l'irrigation dans les périmètres irrigués, la faible efficacité des techniques d'économie d'eau, la pollution des eaux et des nappes aquifères et les choix de cultures grandes consommatrices d'eau et destinées à l'exportation ; ont entraîné l'aggravation des processus érosifs et la salinisation des sols. Ainsi, le bilan faible du développement durable résulte de l'inadéquation entre les orientations néolibérales du système politique en quête de croissance économique, et la problématique de sauvegarde et de préservation du capital environnemental.

L'évolution des politiques agricoles en Tunisie et les impacts écologiques néfastes qui en découlent, avait suscité la recomposition des jeux de pouvoir entre l'Etat et la paysannerie vers l'affirmation des conflits d'intérêt et des divergences des stratégies sociales d'adaptation à la crise écologique. En revanche, les incertitudes économiques et environnementales du modèle intensif poussent les acteurs ruraux à innover des pratiques productives tenant compte de la conservation des ressources et en particulier de l'eau et du sol. Ceci se traduit par la mise en œuvre des techniques et des formes ancestrales et traditionnelles d'occupation de l'espace agricole, la promotion d'une agriculture durable de terroir respectueuse de l'environnement et le recours à la pluriactivité familiale.

En somme, il s'agit dans cette étude de retracer l'évolution des politiques agricoles en Tunisie en rapport avec la problématique de la gestion durable des terres. Il est question aussi de confronter la politique et les objectifs de développement durable avec les réalités objectives à savoir les résultats des aménagements agricoles sur l'environnement. L'analyse des contradictions de ces politiques nous mène enfin à proposer de nouvelles formes d'agriculture capable d'assurer l'harmonie entre les systèmes socio-économiques et les systèmes écologiques et ce en optant pour une approche méthodologique holistique et systémique, prenant en considération les interactions du triptyque nature, espace et société.

Influences des politiques agricoles sur la gestion de l'agrobiodiversité : quels enjeux pour la résilience des foyers agropastoraux de la province de Larache (Maroc) face aux changements globaux ?

Oceane COBELLI (Université de Montpellier UMR Sens)

La diversification des exploitations – dans le temps et l'espace et à travers les espèces, les variétés ou les activités agricoles – est une solution prometteuse pour construire une agriculture durable et résiliente. De nombreuses études mettent en évidence les bénéfices de la diversification pour les agriculteurs et les paysages agricoles, notamment une plus grande

biodiversité sauvage, la régulation des épidémies ainsi qu'une production et des revenus plus stables d'une année sur l'autre. Malgré l'importance de maintenir un niveau de diversité élevé, les politiques publiques passées (e.g., promotion de variétés améliorées à haut rendement) ont souvent appauvri la diversité cultivée dans de nombreuses régions, mettant en péril la sécurité alimentaire locale et affaiblissant la capacité d'adaptation des agriculteurs. Si les impacts des politiques publiques sur la diversité sont bien compris aux échelles nationales et mondiales, nous savons peu de choses sur la manière dont elles influencent la gestion de l'agrobiodiversité aux échelles locales.

Cet article a pour objectif de documenter l'impact des politiques publiques passées sur les dynamiques de l'agrobiodiversité dans une commune pré-Rifaine située dans la province de Larache (Maroc) et de discuter des conséquences des trajectoires observées sur la résilience des exploitations agricoles face aux chocs économiques et climatiques. Une approche ethnographique a été conduite de février à avril 2023 afin de documenter l'évolution spatio-temporelle de la gestion de l'agrobiodiversité à trois périodes distinctes : la ferme des parents avant la reprise, la ferme à la reprise de l'exploitation et la ferme aujourd'hui. Pour ces trois périodes les facteurs et motivations liés aux différences relevées entre ces trois temporalités ont ensuite été documentés et analysés de manière qualitative.

Les résultats montrent que les exploitations ont conservé un système agricole diversifié mêlant polyculture et élevage mais que la diversité agricole mobilisée et les pratiques agricoles associées ont évolué. Au cours des cinquante dernières années, les politiques agricoles ont favorisé le développement de la mécanisation, du labour profond et des variétés et races améliorées par la recherche. Cela a permis d'améliorer les conditions de vie et de travail des agriculteurs et d'augmenter les rendements des productions animales et végétales. Cependant, le développement de la mécanisation a conduit à l'abandon des espèces non mécanisables (e.g. légumineuses) et a favorisé l'exode rural.

Conséquence de l'exode rural, le manque de main d'œuvre a favorisé la spécialisation entre la production animale et végétale. Ce découplage entre agriculture et élevage a été renforcé par la plantation subventionnée d'oliviers dans le cadre du Plan Maroc Vert (2008 - 2018). En effet, les oliviers ont majoritairement été plantés sur les terres non mécanisables, privant ainsi les éleveurs de terres pour le pâturage. L'introduction des oliviers a créé des tensions entre propriétaires d'oliviers et propriétaires d'animaux ce qui a eu comme conséquence de diminuer l'activité d'élevage et la taille des cheptels, principalement pour l'élevage caprin. De plus, seuls les propriétaires terriens ont eu l'opportunité de planter des oliviers, creusant ainsi les inégalités entre les foyers.

Malgré leurs bénéfices passés, l'utilisation de variétés améliorées et la pratique du labour profond entraîne aujourd'hui une dépendance des agriculteurs aux engrais, une baisse de la fertilité des sols et une plus grande vulnérabilité des exploitations face aux chocs climatiques. En effet, les variétés de plantes améliorées par la recherche sont, d'après les agriculteurs, « plus sensibles » face à variabilité du climat et quelques agriculteurs reviennent aux variétés locales plus résistantes et moins consommatrices en engrais.

Pour conclure, les politiques agricoles ont permis, contrairement à d'autres régions du Maroc et du monde, de maintenir un système agricole relativement dynamique et diversifié, permettant une certaine flexibilité face aux aléas climatiques et économiques. Néanmoins, l'évolution des pratiques agricoles a conduit à i) une diminution globale de la diversité cultivée (spécifique et variétale) à l'échelle des exploitations agricoles, ii) une augmentation des inégalités et des conflits entre agriculteurs, iii) une dynamique d'exode rural et iv) une diminution de la fertilité des sols liée à l'utilisation d'engrais et à la pratique du labour mécanisé. Ces facteurs, d'autant plus accentués par les changements globaux en cours, diminuent ainsi la capacité des exploitations à faire face aux chocs climatiques et économiques. Par conséquent, les politiques publiques passées doivent évoluer pour répondre aux nouveaux défis en cours et prendre en compte les réalités et spécificités locales afin de développer des actions cohérentes et adaptées aux pratiques des agriculteurs.

Axe 4 : Les Zones sous pression urbaine. Quelle politique de développement durable

Modérateur : Leon BUSKENS (NIMAR- Rabat)

Emprise foncière sur les rivages et menaces sur les zones côtières

Abdellah LAOUINA (Université Mohamed V de Rabat)

Le littoral représente un espace géographique malléable de par ses composantes multi dimensionnelles, son appropriation sociale et les usages qui en sont faits et « ... constitue le lieu où toutes les activités du développement, économique et démographique, se cumulent et où la compétition pour l'espace est particulièrement sévère » (DAT, 2017). Récemment, le littoral marocain a enregistré la mise en place d'un arsenal juridique et institutionnel de bonne facture, mais qui, du fait des hésitations et du retard pris, a laissé libre cours à des coups partis multiples, difficiles à corriger.

La littoralisation responsable de la concentration excessive à proximité du rivage donne lieu à la fois à des surcoûts économiques et à une dégradation environnementale résultant de la présence sur le rivage de certaines activités inadaptées qui pourraient être relocalisées dans l'arrière-pays. L'attraction du rivage, originellement limitée aux espaces proches des agglomérations, gagne petit à petit les linéaires encore peu occupés. Cette concentration des activités et des installations va progressivement générer des effets de congestion, des difficultés de déplacement, plus de pollution, des impacts sur la santé, jusqu'à épuisement des avantages initiaux du rivage et de la mer, donnant lieu à des dépenses additionnelles pour la maîtrise et la restructuration de l'économie territoriale.

Des choix en vue d'une valorisation optimale des services écosystémiques du littoral, ont orienté dans le sens de privilégier le tourisme balnéaire de masse et le résidentiel secondaire. En fait, en cherchant à valoriser ce potentiel, on a produit des impacts négatifs qui conduisent à des formes de dégradation alors qu'il aurait fallu diversifier les choix et développer de nouvelles formes de loisirs, plus durables.

La surexploitation des ressources côtières communes (nappes phréatiques, sables de l'estran et de la dune) a engendré une accumulation de coûts environnementaux, avec de nouvelles dynamiques (salinisation des eaux souterraines, réactivation de l'érosion des plages, du fait du blocage de l'échange sédimentaire avec la dune bordière), la perte en services écosystémiques et en biens publics (paysage, biodiversité, patrimoine historique) dont la restauration nécessite une intervention coûteuse.

Le Dahir sur le Domaine Public Maritime interdit, sur le littoral, la création de décharges, l'installation d'édifices et l'extraction de matériaux. Le Schéma National d'Aménagement du Territoire a recommandé d'urbaniser en profondeur des terres. La charte du DD, la SNDD, l'engagement régional (Protocole de Barcelone) pour la GIZC et La loi littoral de 2015 ont insisté sur l'objectif de valoriser les potentialités de ce territoire, en en conservant le dynamisme, tout

en régulant la concentration des établissements et des activités, pour en limiter les impacts négatifs, responsables de dégradation.

Car l'aménagement du littoral doit prendre en considération, à la fois les fortes potentialités de cet espace et sa grande fragilité. D'autant plus que, dans le contexte du changement climatique, des défis nouveaux s'ajoutent et des précautions supplémentaires sont nécessaires. Pour cela, il devient urgent de mettre en application une stratégie de gestion intégrée telle que prévue par la loi et le Plan National du Littoral, notamment l'interdiction de construction en dur à < 100 m du rivage, en considération du CC-ENM, de porter atteinte à l'état naturel du rivage dans les zones sensibles ou protégées et d'exploitation de sable côtier, source de fragilisation du rivage.

Dans les faits, la politique d'urbanisation de la zone côtière prend peu en compte les risques climatiques. Elle réglemente l'installation d'habitat et d'établissements divers dans la zone côtière, par la généralisation de l'institution de schémas-directeurs, mais avec de nombreuses dérogations ; elle institue l'obligation d'études d'impact pour les projets d'envergure, mais ces derniers sont réalisés par les promoteurs de projets eux-mêmes ; elle recommande l'adoption de règles d'urbanisme contraignantes, là où la côte présente un intérêt écologique, pourtant on enregistre des cas d'exceptions.

L'aménagement prend peu en compte l'environnement, malgré les prises de position, les préceptes juridiques et les normes déclarées. Par ailleurs, il existe un retard évident en termes de recueil de données, de suivi et de recherche sur ces problématiques. Malgré l'adoption de la loi, il n'existe pas encore de réelle politique nationale de gestion des espaces côtiers. Au niveau local, on retrouve les mêmes difficultés, avec notamment de nombreux cas de tension entre les communes et les gestionnaires locaux du domaine public, en particulier en ce qui concerne les attributions d'autorisations d'occupation temporaire.

La planification urbaine face aux interprétations discordantes de l'espace. Cas du conflit entre les politiques sectorielles de l'urbanisme et de l'agriculture au Maroc.

Abdelwahed EL IDRISI (INAU-Rabat)

Les processus d'urbanisation sont irréversibles à l'échelle planétaire. Ces processus entraînent des transformations spatiales majeures sous les effets d'étalement des métropoles, des mégapoles et des méga-corridors, voire des villes à différentes échelles. Le contexte national ne fait pas d'exception, sachant que les expansions urbaines polymorphes suscitent un grand besoin en sol urbanisable et pèsent lourdement sur le foncier agricole.

Ce besoin est estimé actuellement à l'échelle nationale à 5900 Ha par an. Parallèlement, les documents d'urbanisme présentent des périmètres d'aménagement dont les terrains nus destinés à la construction dépassent les besoins quantifiés au moment où on assiste à des formes multiples d'empiètement sur les terres agricoles, au foisonnement de l'habitat

irrégulier et à la profusion du mitage urbain, à défaut d'efficacité quant aux politiques publiques d'urbanisme, d'habitat et du foncier.

La conciliation des intérêts sectoriels relevant de l'urbanisme et l'agriculture tient de la gageure. L'ambition idyllique de planifier la ville tout en mettant en valeur les terres agricoles à travers des outils de planification est astreinte aux conflits d'usage et au tiraillement des logiques d'acteurs.

La planification est, par essence, multi-scalaire, et chaque échelle de conception est marquée par une représentation plurielle de l'espace. Elle soulève des interprétations multiples ayant chacune ses logiques, ses calculs, ses règles et ses intérêts. Il n'est pas facile de concilier des intérêts sectoriels divers et divergents et de faire valoir «l'idéal» de planifier l'urbain et de mettre en valeur le potentiel agricole dans un projet de schéma, de plan ou de carte, à défaut d'un cadrage référentiel partagé par l'ensemble des acteurs.

Toutefois, il est impératif d'estomper les dissensions souvent occultes, mais parfois, manifestes entre les logiques et dynamiques d'urbanisation, d'une part, et les enjeux et objectifs du développement agricole, d'autre part. La planification, qui se veut régulatrice des conflits d'usage du sol, doit représenter un moyen d'arbitrage quant à la prise de décision dans les domaines de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme et du foncier.

Ainsi, ce travail met en évidence la problématique de dissensions entre la planification urbaine et le foncier agricole. L'objet étant de chercher à jalonner des pistes d'objectivation et de rationalisation des processus de planification en vue de réguler lesdits conflits.

Comment, alors, objectiver les processus de planification et faire des outils des politiques sectoriels, notamment les plans d'urbanisme, des outils d'arbitrage et de régulation des conflits d'usage des espaces périurbains et ruraux, en quête d'une transition vers la durabilité du territoire ? Pour répondre à cette question directrice, il est proposé de s'arrêter sur :

- La corrélation entre les dynamiques multiples et les besoins en sol urbanisable ;
- Les divergences des politiques sectorielles de l'urbanisme et de l'agriculture quant aux interprétations divergentes de l'espace et les difficultés d'optimiser la planification dans un contexte territorial mouvant ;
- les outils de régulation des actions sectorielles et la quête de convergence et de durabilité territoriale.

Mots clés : planification urbaine, foncier agricole, interprétation de l'espace, conflit d'usage, durabilité.

Le concept de territoire ville port comme base pour une économie bleue

Carola HEIN (Delft University)

Face à d'importants changements environnementaux, nous devons repenser les espaces maritimes et terrestres comme écosystèmes. Les zones côtières font partie des zones écologiques les plus vulnérables; ils sont également les espaces de concentration de transport maritime et l'économie industrielle pôles et centres de population. Les ports jouent un rôle unique dans ces territoires, leurs infrastructures de transbordement et de transport logistique flux de personnes et de marchandises. Les acteurs urbains et territoriaux ont leurs propres visions de ces espaces, en les imaginant en termes de mobilité, logement et autres fonctions.

Nous soutenons que ces marines et les espaces terrestres sont uniques et nécessitent une conceptualisation, comprendre et concevoir, afin qu'ils puissent servir de gardiens d'un avenir durable. Nous proposons la notion de territoire de ville portuaire comme un type distinctif d'espace qui comprend un avant-pays maritime et un arrière-pays terrestre, un espace où les ports ont un impact majeur sur et coexistent avec les agglomérations urbaines et les zones rurales.

Aborder les politiques de développement urbain et durable à travers les animaux d'élevage dans les villes marocaines et indiennes

Noé PAROT, (Université Lyon 3)

Cette proposition de communication s'inscrit dans une perspective de géographie urbaine et sociale et dans un travail comparatif sur le Maroc et l'Inde. Je souhaite questionner comment la présence des animaux d'élevage est impactée par les politiques urbaines dans les quartiers périphériques de Tanger et Mumbai et ce que cela implique pour les citoyens.

Les villes indiennes et marocaines connaissent une forte croissance, économique et démographique, qui a des effets sur leurs morphologies (Cadène, 2015; Dumortier, 2017). Cela se traduit par un étalement urbain, favorisé par des ambitions politiques et des intérêts privés. L'étalement provoque la fragmentation des territoires forestiers, protégés ou non, et des terres agricoles en périphérie des villes (Laouina, 2019). Ces espaces n'échappent pas à l'appétit des promoteurs immobiliers et sont artificialisés pour établir des activités économiques ou du logement. Certains espaces agricoles sont englobés dans le tissu urbain et résistent malgré les pressions (Chaléard et al., 2016). C'est le cas à Mumbai avec le parc national Sanjay Gandhi, désormais inclus dans l'agglomération (Landy et al., 2014) et à Tanger avec la création de villes nouvelles en périphérie. Les politiques urbaines facilitent cette extension malgré des contradictions avec les objectifs de développement durable, au nom de la trop forte concentration des citoyens et des activités dans les centres. Cela nourrit une reconfiguration socio-spatiale de la ville avec des espaces inégalement accessibles en fonction de la classe sociale ou de la caste. L'élevage urbain persiste dans de nombreux quartiers périphériques :

vaches, moutons, chèvres, oiseaux... Cette activité, historiquement présente dans les villes, demeure un moyen de subsistance dans des quartiers où les services et les transports sont défaillants. L'élevage a plusieurs avantages : c'est une activité facilement abordable et les animaux (moutons, chèvres...) s'adaptent facilement au contexte urbain, en évoluant dans les rues, dans les friches. Les éleveurs n'ont donc pas nécessairement besoin de foncier pour leur activité. Ainsi, ils parviennent à résister au mouvement d'éviction engendré par la croissance urbaine (Heynen et al., 2006).

De fait, l'élevage urbain est peu toléré par la sphère politique. Il s'agit en effet d'une activité informelle considérée comme une permanence du rural dans l'urbain (Berry-Chikhaoui, 2009; Cesaro & Apolloni, 2020). Cette présence s'oppose aux volontés modernisatrices des municipalités qui souhaitent renvoyer une image en conformité avec celles des villes européennes et du Golfe. Ainsi, des mesures sont prises pour limiter, voire interdire les activités d'élevage dans la ville. Il s'agit de limitations spatialement situées qui expriment une volonté de contrôle des espaces et de lutte contre l'informalité. Elles visent tout d'abord les quartiers les plus touristiques et internationalisés comme Mumbai-fort ou Churchgate où la circulation des animaux est interdite. Les ânes et les cochons sont spécifiquement visés car évocateurs de la saleté, d'un manque de modernité (Estebanez, 2022). Les animaux d'élevage peuvent nous servir d'exemple privilégié pour illustrer des politiques urbaines néo-libérales qui favorisent la standardisation des espaces de la ville et certaines catégories de populations. Les animaux errants sont vus comme une nuisance et comme un potentiel vecteur de maladie. Les politiques ainsi menées vont emprunter au registre du néo-hygiénisme ou de la mise au propre de la ville (Cadène, 1991) pour encourager une éviction de ces animaux. Les discours dominants renvoient beaucoup à l'absence d'animaux dans les villes globales qui servent de référence (Londres, Singapour, Dubai...). Cette vision imprègne les élites politiques ainsi que certaines catégories socio-économiques. L'éviction des animaux d'élevage des centres-villes témoigne des volontés politiques de métropolisation à travers la privatisation des espaces et la libéralisation de l'économie (Mareï et al., 2022; Wippel, 2022). Par ricochet, les populations qui sont liées à l'élevage sont considérées comme des intrus dans ces quartiers en pleine reconfiguration et perdent leurs capacités à agir sur leur territoire (Harvey, 2009). La cartographie des animaux d'élevage est révélatrice du processus de ségrégation à Mumbai et Tanger. Elle nous permet de lire la distribution des catégories populaires dans l'espace urbain.

La géographie de ces villes est composée de plusieurs dimensions et de réalités qui coexistent. Il nous faut donc regarder la manière dont l'animal d'élevage peut se faire accepter dans le paysage urbain. Les exemples du mouton au Maroc et des vaches en Inde nous montrent l'affirmation de traditions religieuses acceptées de la sphère politique ainsi qu'une récupération pour favoriser certaines pratiques. Si le mouton fait partie d'un référentiel rural, symbolique des sociétés agraires marocaines traditionnelles, sa présence en ville dérange car il l'illustre justement dans le paysage urbain. Mais lors d'événements religieux tel que l'aïd, sa présence n'est pas remise en cause car il fait partie intégrante de l'économie de ce rituel structurant (Franck et al., 2015) dans la vie religieuse des Marocains. Ainsi, pour les éleveurs

de moutons, il s'agit d'une activité rémunératrice et durable. En Inde, c'est la vache qui est un outil du pouvoir nationaliste hindou. En effet, les élevages urbains de bovins sont davantage acceptés, même s'ils sont parfois informels. Les vaches peuvent aussi déambuler dans les rues et bénéficier de l'attention des habitants. La pratique du don de nourriture aux vaches est répandue envers cet animal sacré. A l'inverse, les élevages de moutons ou de chèvres, pratiqués par les communautés musulmanes, sont progressivement évincés et se concentrent dans les quartiers de slums. Cette présence d'élevages pour des raisons politico-religieuses, et non sociales ou environnementales, a des conséquences sur l'économie de la ville et explique aussi la présence de souks à animaux dans la ville. La vente d'animaux d'élevage pour une économie de rente ou un rituel se fait dans ces souks, acceptés des pouvoirs publics alors même qu'ils profitent des raisons sanitaires pour évincer certaines populations de la ville.

En conclusion, la question des animaux d'élevage urbain soulève de nombreux paradoxes sur les politiques publiques en matière d'aménagement durable des villes. Pour le cas du Maroc et de l'Inde, nous voyons bien les tensions entre un mode de vie considéré comme rural et les volontés politiques de rendre leurs villes toujours plus modernes. Parallèlement, des volontés politiques d'affirmation religieuse et communautaire instrumentalisent la présence des animaux pour servir leurs causes. Les animaux urbains sont un moyen privilégié de rendre compte des effets de politiques environnementales contradictoires (Buller, 2014). Ils mettent aussi en lumière cette coexistence du formel et de l'informel en ville (Roy, 2005) dans des contextes politiques qui veulent affirmer leur capacité de contrôle sur le territoire.

Bibliographie:

BERRY-CHIKHAOUI, I., (2009), Les notions de citoyenneté et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe: Essai de clarification, Les Cahiers d'EMAM, n°18, p. 9-20.

BULLER, H., (2014), Animal geographies I, Progress in Human Geography, vol. 38, n°2, p. 308-318.

CADENE, P., (1991), La mise au propre des villes indiennes : De la dégradation à la différenciation ?, Les Annales de la recherche urbaine, vol. 53, n°1, p. 13-22.

CADENE, P., (2015), L'Inde : une géographie / sous la direction de Philippe Cadène et Brigitte Dumortier, L'Inde : une géographie, Armand Colin CNED, Paris.

CESARO, J.-D. & APOLLONI, A., (2020), Élevage et urbanité, dans les villes développées ou en développement, quelles oppositions et quelles complémentarités ?, Territoire en mouvement, n°44-45,

CHALEARD, J.-L., BERGER, M. & NINOT, O., (2016), Métropolisation et recompositions des espaces à dominante rurale à la périphérie des métropoles des Suds (Périsud), Revue Tiers Monde, vol. HS, n°2, p. 199-221.

DUMORTIER, B., (2017), *L'Afrique: du Sahel et du Sahara à la Méditerranée*, Armand Colin, Malakoff.

ESTEBANEZ, J., (2022), *Humains et animaux, géographie des relations*, Documentation photographique, n°8149.

FRANCK, A., GARDIN, J. & GIVRE, O., (2015), *La mort animale rituelle en ville. Une approche comparée de la « fête du sacrifice » à Istanbul, Khartoum et Paris*, *Histoire urbaine*, vol. 44, n°3, p. 139-168.

HARVEY, D., (2009), *Social justice and the city*, University of Georgia Press, Athens, 354 p.

HEYNEN, N., KAIKA, M. & SWYNGEDOUW, E. (ÉD.), (2006), *In the nature of cities: urban political ecology and the politics of urban metabolism*, Routledge, London ; New York, 271 p.

LANDY, F., BON, E. & ZERAH, M.-H., (2014), *La forêt dans la ville? Conflits d'acteurs autour du parc national Sanjay Gandhi de Mumbai (Bombay, Inde)*, Laslaz et al, *Les espaces protégés. Entre conflits et acceptation*, Paris, Belin, p. 228-244.

LAOUINA, A., (2019), *Note de recherche – Le littoral dans le développement du Maroc et de sa politique atlantique*, *Norois*, n°252, p. 41-54.

MAREÍ, N., FLORIN, B. & IRAKI, A., (2022), *Introduction. Intégration, inégalités et résistances dans le Nord du Maroc.: Un cas d'école de la mondialisation à l'œuvre*, *Les Cahiers d'EMAM*, n°34,

ROY, A., (2005), *Urban Informality: Toward an Epistemology of Planning*, *Journal of the American Planning Association*, vol. 71, n°2, p. 147-158.

WIPPEL, S., (2022), *Entre commerce et transport, loisirs et plaisirs : les reconfigurations et les mondialisations du front de mer tangérois*, *Les Cahiers d'EMAM*, n°34,

Développement durable au Maroc : des synergies entre immobilier et TIC.

Yassine EL OMARI (INAU-Rabat)

Enseignant-chercheur, Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, INAU-Rabat

Depuis son engagement dans la voie du développement durable, le Maroc a toujours cherché à concilier croissance économique, inclusion sociale et protection de l'environnement. L'immobilier joue un rôle essentiel dans cette dynamique, car il représente un secteur clé de l'économie marocaine et a un impact significatif sur l'environnement et sur la société. Parmi les grands chantiers actuels en matière de développement du secteur de l'immobilier en tant que secteur contribuant dans la réalisation des objectifs du développement durable se

distingue la recherche de l'efficacité énergétique des bâtiments. C'est dans ce sens que des synergies entre l'immobilier et les Technologies de l'Information et de Communication (TIC) ont émergé. Gestion intelligente de l'éclairage, du chauffage, de la climatisation et d'autres systèmes ainsi que les technologies de surveillance et de contrôle à distance qui aident à réduire la consommation d'énergie et à optimiser l'utilisation des ressources. Autant de solutions offertes par les TIC et qui connaissent actuellement des progrès rapides. Les TIC favorisent actuellement la création de villes intelligentes, où les infrastructures et les services urbains sont intégrés et optimisés grâce à l'utilisation de la technologie. Cela peut inclure des systèmes de gestion des transports, des réseaux d'énergie intelligents, des solutions de gestion des déchets et d'autres initiatives visant à améliorer la qualité de vie des citoyens tout en réduisant l'empreinte environnementale. L'objectif principal de cette intervention est de souligner l'importance des synergies entre l'immobilier et les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour favoriser le développement durable au Maroc. En effet, plusieurs questions se posent dans le cadre de l'analyse de cette relation. Quelles pratiques de construction durables basées sur les avancées technologiques pour améliorer l'efficacité énergétique ? Comment s'orienter vers un modèle de croissance économique plus respectueux de l'environnement, tout en offrant un cadre de vie de qualité à la population ? A quel point le développement des villes intelligentes constitue une opportunité essentielle pour mettre en place des infrastructures durables et efficaces, renforçant les perspectives de développement durable du pays ? Et enfin quel impact à travers toutes ces mesures sur l'amélioration de la performance environnementale du Maroc et sur sa capacité à stimuler l'innovation et créer de nouvelles opportunités économiques.

Mots clés : TIC, développement durable, immobilier, ville intelligente

Liste des participants

Nom et prénom	Institut	Adresse mail
Hassan ER RAYHANY	Laboratoire de Recherche sur les Différenciations Socio-Anthropologiques et les Identités Sociales, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock, Université Hassan II Casablanca	
Zakaria KADIRI	Laboratoire de Recherche sur les Différenciations Socio-Anthropologiques et les Identités Sociales, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock, Université Hassan II Casablanca	
Amélie SMITH	ISTOM, Angers & CLERSE Université de Lille,	
Pierre ALARY	CLERSE, Université de Lille	
Benoît LALLAU		
David GOEURY	Enseignant Chercheur en géographie "Médiations. Sciences des lieux, sciences des liens" Sorbonne Université	
Abdellah EL HAJOUI	Professeur habilité, Ecole Supérieur de Technologie de khénifra, Université Sultan Moulay Slimane Béni Méllal	
Meriem EL YAMANI	Laboratoire de Recherche sur les Différenciations Socio-Anthropologiques et les Identités Sociales, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock, Université Hassan II Casablanca	
Fadma AÏT-MOUS	Laboratoire de Recherche sur les Différenciations Socio-Anthropologiques et les Identités Sociales, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock, Université Hassan II Casablanca)	
Tarik DAHOU	Socio-anthropologue, Directeur de recherche à l'IRD (UMR 208 PALOC IRD/MNHN – SU)	
Hind Ftouhi	Enseignante-chercheuse, sociologue, Institut national d'aménagement et d'urbanisme (INAU),	
Lisa Bossenbroek	(IES Rhineland-Palatinate Technical University)	
Marcel Kuper:	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)	
Said SAMLALI	Doctorant, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Mohammed V de Rabat	

Lahcen AZOUGARH	Doctorant, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Ibn Tofail de Kenitra	
Chloé NICOLAS-ARTERO	Postdoctoral Researcher, Politecnico di Milano	
Jampel DELL'ANGELO	Université d'Amsterdam	
Mustapha JOUILI	FSEG Nabeul	
Mohamed ELLOUMI	INAT-Tunisie	
Dieneke GEERTSEMA	Leiden University	
Hans VAN DER KWAST	Professional Training Programme Coordinator, Associate Professor of Open Science and Digital Innovation, Land and Water Management Department, IHE Delft Institute for Water Education, Delft, the Netherlands	
Abebe CHUKALLA,	Land and Water Management Department, IHE Delft Institute for Water Education, Delft, the Netherlands	
Marloes MUL	Land and Water Management Department, IHE Delft Institute for Water Education, Delft, the Netherlands	
Hedi RIAHI,	Géographe ruraliste, Maître de Conférences, Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de Manouba-Tunisie	
Oceane COBELLI	Université de Montpellier UMR Sens	
Noé PAROT	Doctorant – UMR 5600, Environnement, ville et société – Université Lyon 3 Visiting scholar Centre Jacques Berque, Rabat et Centre de sciences humaines, Delhi.	
Yassine EL OMARI :	Enseignant-chercheur, Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, INAU-Rabat	
Mohamed ADERGHAL,	Professeur de l'enseignement supérieur, géographe, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Mohammed V de Rabat	
Mohammed BENIDIR,	Professeur habilité, socio-anthropologue, Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, INAU-Rabat	
Mohamed BERRIANE	Université Mohammed V de Rabat	
Annok COHEN	CJB-Rabat	
Mohamed ELLOUMI	INRAT-Tunis	
Ali HANAFI	Université de la Manouba-Tunis	
Tarik HARROUD	INAU-Rabat	

Abdellah LAOUINA	Université Mohammed V de Rabat	
Mohamed NACIRI	Université Mohammed V de Rabat	
Bruno ROMAGNY	LPED,IRD Aix - Marseille Université	
Mohamed SABIR	SABIR (ENFI-Salé).	